



**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2017**

LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION DE LOCAUX POUR LE COMPTE DE LA FONDATION HASSAN II POUR LA PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES AU PROFIT DU PERSONNEL DU SECTEUR PUBLIC DE LA SANTE, EN DEUX LOTS DISTINCTS :

LOT N° 1 : AMENAGEMENT D'UNE BUVETTE ET D'UNE TERRASSE, FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN KIOSQUE A L'HOPITAL PROVINCIAL DE KHENIFRA.

LOT N°2 : AMENAGEMENT D'UNE BUVETTE, FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN KIOSQUE A L'HOPITAL EL GHASSANI DE FES.

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

- MARCHE ALLOTI -

Marché passé par Appel d'Offres sur offres de prix, en application de l'article 9, l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

CP

SOMMAIRE

PREAMBULE DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

CHAPITRE PREMIER : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES TRAVAUX

ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE

ARTICLE 4 : REFERENCE AUX TEXTES GENERAUX ET SPECIAUX APPLICABLES AU MARCHE

ARTICLE 5 : VALIDITE ET DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE

ARTICLE 6 : PIECES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRENEUR

ARTICLE 7 : CONNAISSANCE DU DOSSIER D'EXECUTION

ARTICLE 8 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR L'ENTREPRENEUR

ARTICLE 9 : ELECTION DU DOMICILE DE L'ENTREPRENEUR

ARTICLE 10 SOUS-TRAITANCE

ARTICLE 11: DELAI D'EXECUTION

ARTICLE 12 : NATURE DES PRIX

ARTICLE 13 : REVISION DES PRIX

ARTICLE 14 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE ET CAUTIONNEMENT DEFINITIF

ARTICLE 15 : OCTROI D'AVANCES

ARTICLE 16 : RETENUE DE GARANTIE

ARTICLE 17 : ASSURANCES - RESPONSABILITES

ARTICLE 18 : MODE DE REGLEMENT DES TRAVAUX.

ARTICLE 19 : DROITS DE TIMBRE

ARTICLE 20 : RECRUTEMENT ET PAIEMENT DES OUVRIERS

ARTICLE 21 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ARTICLE 22 : GESTION DES DECHETS DES CHANTIERS

ARTICLE 23 : MESURES DE SECURITE ET D'HYGIENE

ARTICLE 24 : RECEPTION PROVISOIRE

ARTICLE 25 : ENLEVEMENT DU MATERIEL ET DES MATERIAUX

ARTICLE 26 : DELAI DE GARANTIE

ARTICLE 27 : MODALITES DE REGLEMENT

ARTICLE 28 : PENALITES POUR RETARD

ARTICLE 29 : RETENUE A LA SOURCE APPLICABLE AUX TITULAIRES ETRANGERS NON RESIDENTS AU MAROC

ARTICLE 30 : RECEPTION DEFINITIVE

ARTICLE 31 : CAS DE FORCE MAJEURE

ARTICLE 32 : RESILIATION DU MARCHE

ARTICLE 33 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

ARTICLE 34 : REGLEMENT DES DIFFERENDS ET LITIGES

Chapitre II : DESCRIPTIF TECHNIQUE DES OUVRAGES

Chapitre III : BORDEREAUX DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF

ANNEXE : PLANS DE REPERAGE DES OUVRAGES

PREAMBULE DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

OBJET : La réalisation des travaux d'aménagement et d'installation de locaux pour le compte de la fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, en deux lots distincts :

Lot n° 1 : aménagement d'une buvette et d'une terrasse, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital provincial de Khénifra.

Lot n°2 : aménagement d'une buvette à l'hôpital El Ghassani de Fès.

Marché passé par Appel d'Offres sur offres de prix n° 03/2017, en application de l'article 9, l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Entre

La Fondation Hassan II pour la Promotion des Œuvres Sociales au profit du Personnel du secteur Public de la santé, représentée par son Président M. Said EL FEKKAK, sise au n°44, Avenue Omar Ibn Alkhattab, Agdal, Rabat. Désignée ci-après par « le maître d'ouvrage », « la Fondation »

D'une part,

Et,

Monsieur

Agissant pour le compte de

Au Capital de

Domicilié à

Inscrit au Registre de Commerce de sous N°

Affilié à la C.N.S.S. sous N° Patente N°

Titulaire du compte bancaire N°

Après de

Désigné ci-après par « l'entrepreneur », « le titulaire »

D'autre part.

Il est convenu et arrêté ce qui suit

CHAPITRE PREMIER : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

ARTICLE 1: OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet : La réalisation des travaux d'aménagement et d'installation de locaux pour le compte de la fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, en deux lots distincts :

Lot n° 1 : aménagement d'une buvette et d'une terrasse, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital provincial de Khénifra.

Lot n°2 : aménagement d'une buvette, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital El Ghassani de Fès.

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux du présent marché comprennent :

A) Gros œuvres

- Terrassement
- Béton armé en infrastructure
- Assainissement

B) Maçonnerie

- Béton pour dallage

C) Menuiserie

- Menuiserie aluminium

D) Revêtement

- Sol
- Murs

E) Electricité

F) Plomberie – Sanitaire

- Démontage et réfection
- Appareils
- Robinetterie

G) Peinture – Vitrerie

- Peinture
- Signalisation

ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 13 du décret du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et l'article 4 du CCAG-T, les documents constitutifs du présent marché sont ceux énumérés ci-après :

1. L'acte d'engagement ;
2. Le présent Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) ;
3. Le bordereau des prix - détail estimatif ;
4. Le C.C.A.G.T

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit par l'article 27 du décret précité n° 2-12-349, et tenant compte des stipulations de l'article 2 du présent cahier ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

ARTICLE 4 : REFERENCE AUX TEXTES GENEREAUX ET SPECIAUX APPLICABLES AU MARCHE

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions des textes suivants :

A- Textes généraux

- La loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics, promulguée par le dahir n° 1-15-05 du 29 Rabii II 1436 (19 février 2015) ;
- Le décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
- Décret n° 2-14-394 du 06 Chaaban 1437 (13 mai 2016) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'Etat.

- Le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété ;
- Le décret n° 2-16-344 du 17 Chaoual 1437 (22 juillet 2016) fixant les délais de paiement et les intérêts moratoires relatifs aux commandes publiques ;
- Décret n° 2.14.272 du 14 mai 2014 relatif aux avances en matière de marchés publics
- L'arrêté du chef du gouvernement n°3-302-15 du 15 safar 1437 (27 novembre 2015) fixant les règles et les conditions de révision des prix des marchés publics.
- Tous les textes législatifs et réglementaires concernant l'emploi, les salaires de la main d'œuvre particulièrement le décret royal n° 2.73.685 du 12 Kaada 1393 (08 Décembre 1973) portant revalorisation du salaire minimum dans l'industrie, le commerce, les professions libérales et l'agriculture ;

B- Texte techniques :

- Le devis général d'architecture (DGA) réglant les conditions d'exécution des bâtiments administratifs (édition 1956) et le Décret Royal n° 406/67 du 9 Rabia II 1387 (17 juillet 1967).
- La loi n°12-90 du 12 juillet 1991 relative à l'urbanisme
- Le décret n°2.02.177 du 22 février 2002 approuvant le règlement parasismique (RPS2000) applicable aux bâtiments, fixant les règles parasismique et instituant le comité nationale de génie parasismique ;
- Tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés de l'Etat rendus applicables à la date de signature du marché.

L'entrepreneur devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

ARTICLE 5 : VALIDITE ET DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ

Le présent marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après notification de son approbation par le président de la Fondation.

L'approbation du marché doit intervenir avant tout commencement de réalisation. Cette approbation sera notifiée dans un délai maximum de 75 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

ARTICLE 6 : PIÈCES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRENEUR

Le maître d'ouvrage remet gratuitement à l'entrepreneur par ordre de service, contre décharge, un exemplaire vérifié et certifié conforme de l'acte d'engagement, du cahier des prescriptions spéciales et des pièces mentionnées comme pièces constitutives du marché, et ce dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de notification de l'approbation du marché, conformément à l'article 13 du CCAG Travaux

ARTICLE 7 : CONNAISSANCE DU DOSSIER D'EXECUTION

L'entrepreneur déclare :

- Avoir pris pleine connaissance de l'ensemble des travaux à réaliser
- Avoir fait préciser tous points susceptibles de contestations
- Avoir fait tous calculs et sous-détails
- N'avoir rien laissé au hasard pour déterminer le prix de chaque nature d'ouvrage présenté par lui, et de nature à donner lieu à discussion
- Avoir apprécié toutes difficultés résultant du terrain, de l'emplacement des constructions, des accès des alimentations en eau et en électricité et toutes difficultés qui pourraient se présenter au cours des travaux pour lesquelles aucune réclamation ne sera prise en considération.

L'Administration se réserve le droit d'apporter les modifications qu'elle juge utile aux plans du projet. Ces modifications seront traitées au même titre que le reste des travaux sur la base du bordereau des prix sans que cela donne lieu à une quelconque plus-value.

ARTICLE 8 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur devra fournir dans les délais indiqués ci-dessous les divers documents suivants, décrits dans les articles du présent CPS :

- Désignation des documents	- Délais
- Planning détaillé	- 7 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux
- Attestations d'assurance	- 15 jours à compter de la notification de l'approbation du marché
- Désignation du représentant de l'entrepreneur sur chantier	- 7 jours à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux
- Installation et organisation du chantier	- 7 jours à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux
- Dossier d'exécution	- 15 JOURS Comprenant fiches techniques et plans d'exécution.
- Agréments matériaux et matériels	- 7 jours à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux
- Plans de recollement	- 15 jours à compter de la date de réception provisoire des travaux
- Sous détail des prix	- 15 jours calendaires à dater du lendemain du jour de la notification de l'approbation du marché

ARTICLE 9 : ELECTION DU DOMICILE DE L'ENTREPRENEUR

A défaut d'avoir élu domicile au niveau de l'acte d'engagement, toutes les correspondances relatives au présent marché sont valablement adressées au domicile élu par l'entrepreneur comme indiqué au préambule du présent CPS.

En cas de changement de domicile, l'entrepreneur est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage dans un délai de 15 jours suivant ce changement.

ARTICLE 10 : SOUS-TRAITANCE

Si l'entrepreneur envisage de sous-traiter une partie du marché, il doit notifier au maître d'ouvrage :

- L'identité, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse des sous-traitants ;
- Le dossier administratif des sous traitants, ainsi que leurs références ; techniques et financières ;
- La nature des prestations et le montant des prestations qu'il envisage de sous traiter ;
- Le pourcentage desdites prestation par rapport au montant du marché ;
- Et une copie conforme du contrat de la sous-traitance.

Les sous traitants doivent satisfaire aux conditions requises des concurrents conformément à l'article 24 du décret du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La sous-traitance ne peut en aucun cas dépasser cinquante pour cent (50%) du montant du marché ni porter sur le lot ou le corps d'état principale du marché.

L'entrepreneur est tenu, lorsqu'il envisage de sous traiter une partie du marché, de la confier à des prestataires installée au Maroc et notamment à des petites et moyennes entreprises conformément l'article 158 de décret précité n°2-12- 349 du décret du 20 mars 2013.

L'entrepreneur demeure personnellement responsable de toutes les obligations résultant du marché tant envers le maître d'ouvrage que vis-à-vis des ouvriers et des tiers .Le maître d'ouvrage ne se reconnaît aucun lien juridique avec les sous traitants ;

ARTICLE 11 : DELAI D'EXECUTION

L'entrepreneur devra exécuter les travaux désignés en objet du présent marché dans un délai de Deux mois (02 mois). Le délai d'exécution court à partir de la date prévue par l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution des travaux.

Ce délai s'applique à l'achèvement de tous les travaux incombant au titulaire y compris le repliement des installations de chantier, la remise en état des terrains et lieux.

ARTICLE 12 : NATURE DES PRIX

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix détail estimatif, joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des travaux y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au prestataire de services une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe du travail et conformément aux stipulations de l'article 53 du CCAG-T.

ARTICLE 13 : REVISION DES PRIX

Les prix du marché sont révisibles selon la formule ci-dessous :

$$P = P_0 \times [0.15 + 0.85 \frac{Bat6}{Bat60}]$$

P : le montant révisé du marché hors taxe

P₀ : le montant initial du marché hors taxe

P/P₀ : étant le coefficient de révision des prix ;

Bat 6 : Index global bâtiment tout corps d'état au mois de la date de l'exigibilité de la révision.

Bat 60 : Index global bâtiment tout corps d'état au mois de la date de limite de remise des offres

La révision des prix sera appliquée aux travaux qui restent à exécuter à partir de la date de variation des index constatée par les décisions prises à cet effet par le ministre chargé de l'équipement.

ARTICLE 14 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE ET CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

Lot n°1 : 20 000.00 Dh (Vingt Mille Dirhams).

Lot n°2 : 20 000.00 Dh (Vingt Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCAG applicable aux marchés de travaux.

Le cautionnement provisoire est restitué au titulaire du marché selon les dispositions de l'article 19, paragraphe 1 du CCAG applicable aux marchés de travaux.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant initial du marché arrondi aux dirhams supérieurs.

En cas de groupement, les cautionnements provisoire et définitif doivent être constitués dans les conditions prévues au paragraphe C de l'article 157 du décret n°2-12-349 précité.

Si l'entrepreneur ne réalise pas le cautionnement définitif dans un délai de 20 jours qui suivent la notification de l'approbation du présent marché, le montant du cautionnement provisoire fixé ci-dessus reste acquis au maître d'ouvrage.

Le cautionnement définitif peut être saisi éventuellement conformément aux dispositions de l'article 18, paragraphe 2 du CCAG applicable aux marchés de travaux.

Le cautionnement définitif sera restitué, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCAG Travaux, et le paiement de la retenue de garantie est effectué ou bien la caution qui le remplace est libérée à la suite d'une mainlevée délivrée par le maître d'ouvrage dès la signature du procès-verbal de la réception définitive des travaux.

ARTICLE 15 : OCTROI D'AVANCES

Dans le cas d'octroi d'avances par le maître d'ouvrage il est fait application de dispositions du décret n° 2.14.272 du 14 mai 2014 relatif aux avances en matière de marchés publics.

Le titulaire est tenu de constituer avant l'octroi de l'avance une caution personnelle et solidaire s'engageant avec lui à rembourser la totalité du montant des avances consenties par le maître d'ouvrage.

Le taux et les conditions de versement et de remboursement des avances sont comme suit :

- Les remboursements de l'avance commencent à partir du premier décompte des travaux exécutés et s'effectueront par prélèvement de 10% du montant de chaque acompte.

- L'avance devra être totalement remboursée lorsque le montant des sommes dues par le maître d'ouvrage atteindra 80% du montant initial du marché. Le cas échéant, le reliquat sera prélevé du décompte définitif.

ARTICLE 16 : RETENUE DE GARANTIE

Une retenue de garantie sera prélevée sur les acomptes. Elle est égale à dix pour cent (10%) du montant de chaque acompte.

Elle cessera de croître lorsqu'elle atteindra sept pour cent (7%) du montant initial du marché augmenté le cas échéant, du montant des avenants.

La retenue de garantie peut être remplacée, à la demande du titulaire du marché, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

La retenue de garantie est restituée à l'entrepreneur ou la caution qui la remplace est restituée à la suite d'une main levée délivrée par le maître d'ouvrage dès la signature du procès de la réception définitive des travaux.

ARTICLE 17 : ASSURANCES - RESPONSABILITES

L'entrepreneur doit adresser au maître d'ouvrage, avant tout commencement des travaux, les attestations des polices d'assurance qu'il doit souscrire et qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 25 du CCAG-T tel qu'il a été modifié et complété.

ARTICLE 18 : MODE DE REGLEMENT DES TRAVAUX.

Le présent marché ne prévoit pas d'acompte sur approvisionnements de matériaux et matières premières destinés à entrer dans la composition des travaux objet du marché.

A - APPROVISIONNEMENTS

Dans le présent marché, il ne sera pas prévu d'acomptes pour approvisionnement.

B - TRAVAUX AU METRE

Le règlement des travaux se fera par application dans les décomptes des prix unitaires du bordereau des prix détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Les décomptes provisoires seront établis sur la base des situations et métrés établis par l'entrepreneur et vérifiés par l'administration.

ARTICLE 19 : DROITS DE TIMBRE

Conformément à l'article 7 du CCAG-Travaux, le fournisseur doit acquitter les droits de timbre du marché, tels qu'ils résultent des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 20 : RECRUTEMENT ET PAIEMENT DES OUVRIERS

Les formalités de recrutement et de paiement des ouvriers sont celles prévues par la loi et réglementation en vigueur conformément aux dispositions l'article 23 du CCAG-Travaux.

ARTICLE 21 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'entrepreneur doit prendre les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement et ce conformément aux dispositions de l'article 30 du CCAG-T.

ARTICLE 22 : GESTION DES DECHETS DES CHANTIERS

Pendant l'exécution des travaux, l'entrepreneur est tenu responsable de l'élimination des déchets générés par les travaux objet du présent marché et conformément aux dispositions de l'article 31 du CCAG-T.

ARTICLE 23 : MESURES DE SECURITE ET D'HYGIENE

L'entrepreneur s'engage à respecter les mesures de sécurité et d'hygiène conformément aux dispositions de l'article 33 du CCAG-Travaux. Il doit en particulier observer les mesures suivantes :

- 1 Le chantier doit être avant tout commencement, approvisionné en matériaux nécessaires à l'exécution des travaux. En outre, l'entrepreneur doit faire une gestion de sorte à ne pas avoir des attentes à défaut de matériaux (faire des commandes à temps). Ces matériaux doivent être stockés de telle façon à ne pas gêner les riverains et les usagers ni perturber la circulation sur les voies avoisinant le chantier ;
- 2 Il doit mettre à la disposition du personnel de chantier les médicaments nécessaires pour les premiers soins ;

- 3 Il est tenu de faire porter par son personnel, dans l'enceinte du chantier et en permanence, un dispositif d'identification de chaque personnel et de son employeur. Ceci s'applique même aux sous traitants ;
- 4 Il doit assurer le gardiennage, le nettoyage quotidien du chantier : propreté, discipline, règlement de chantier ;
- 5 Il doit mettre à la disposition du personnel de chantier les équipements de sécurité tels que casques, gants, bottes, lunettes, dispositifs de secourisme etc... Il doit tenir compte des conditions climatiques en dotant les ouvriers de vêtements adéquats.
- 6 Pour les échafaudages, les coffrages et ouvrage provisoires, l'entrepreneur doit établir à ses frais les notes de calculs et dessins détaillés qui doivent être soumis à l'approbation du maître d'ouvrage.

ARTICLE 24 : RECEPTION PROVISOIRE

A l'achèvement des travaux et en application de l'article 73 du CCAG-Travaux, le maître d'ouvrage s'assure en présence de l'entrepreneur de la conformité des travaux aux spécifications techniques du marché et prononcera la réception provisoire.

Cette réception sera sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal de réception provisoire.

Si le maître d'ouvrage constate que les travaux présentent des insuffisances ou des défauts ou ne sont pas conformes aux spécifications du marché, l'entrepreneur procédera aux réparations nécessaires conformément aux règles de l'art. A défaut, la réception ne sera pas prononcée, et le délai d'exécution ne sera pas prorogé pour autant.

ARTICLE 25 : ENLEVEMENT DU MATERIEL ET DES MATERIAUX

Pour le nettoyage du chantier et le repliement des installations de chantier, il sera fait application des dispositions de l'article 44 du CCAG-T.

Le délai fixé pour le dégagement, le nettoyage et la remise en état des emplacements mis à la disposition de l'entrepreneur est de Dix (10) jours de calendrier à compter de la date de la réception provisoire.

Une pénalité particulière de Cinq Cent (500) DH par jour de calendrier de retard sera appliquée à compter de la date d'expiration du délai indiqué plus haut. Cette pénalité sera retenue d'office sur les sommes encore dues à l'entrepreneur.

ARTICLE 26 : DELAI DE GARANTIE

Le délai de garantie est fixé à Douze (12) mois à dater de la réception provisoire et ce conformément à l'article 75 du CCAG-T.

Pendant le délai de garantie, l'entrepreneur sera tenu de remettre au maître d'ouvrage les plans des ouvrages conformes à l'exécution, de procéder aux rectifications qui lui seraient demandées en cas de malfaçons ou d'insuffisances constatées et de remédier à l'ensemble des déficiences, sans pour autant que ces travaux supplémentaires puissent donner lieu au paiement à l'exception de ceux résultant de l'usure normale, d'un abus d'usage ou de dommages causés par des tiers.

ARTICLE 27 : MODALITES DE REGLEMENT

Il sera fait application des dispositions des articles 60, 61, 63, 64 et 68 du CCAG-Travaux.

Le règlement des travaux réalisés sera effectué sur la base des décomptes établis par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées, déduction faite de la retenue de garantie.

Le montant de chaque décompte est réglé à l'entrepreneur après réception par le maître d'ouvrage de tous les métrés, situations et pièces justificatives nécessaires à sa vérification.

Seules sont réglées les travaux prescrits par le présent cahier des prescriptions spéciales ou par ordre de service notifié par le maître d'ouvrage.

Sur ordre du maître d'ouvrage, les sommes dues à l'entrepreneur seront versées au compte bancaire indiqué au préambule du présent CPS.

ARTICLE 28 : PENALITES POUR RETARD

Il sera fait application des dispositions de l'article 65 du CCAG-Travaux.

A défaut d'avoir réalisé les travaux dans les délais prescrits, il sera appliqué à l'entrepreneur une pénalité par jour calendaire de retard de 1 ‰ (un pour mille) du montant du marché modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues à l'entrepreneur.

L'application de ces pénalités ne libère en rien l'entrepreneur de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du présent marché.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à huit pour cent (8%) du montant du marché modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des mesures coercitives prévues par l'article 79 du CCAG-T.

ARTICLE 29 : RETENUE A LA SOURCE APPLICABLE AUX TITULAIRES ETRANGERS NON RESIDENTS AU MAROC

Une retenue à la source au titre de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu, le cas échéant, fixée au taux de dix pour cent (10 %), sera prélevée sur le montant hors taxe sur la valeur ajoutée des travaux réalisés au Maroc dans le cadre du présent marché.

ARTICLE 30 : RECEPTION DEFINITIVE

Conformément aux stipulations de l'article 76 du CCAG-Travaux et après expiration du délai de garantie, il sera procédé à la réception définitive, après que le maître d'ouvrage se soit assuré que les maifaçons ou les imperfections éventuelles ont été réparées par l'entrepreneur.

ARTICLE 31 : CAS DE FORCE MAJEURE

Conformément aux prescriptions de l'article 47 du CCAG-Travaux notamment son paragraphe 2, les seuils des intempéries qui sont réputés constituer un événement de force majeure sont définis comme suit :

- La neige : 30 cms
- La pluie : 60 mms
- Le vent : 80 kms/h
- Le séisme : 5 degré sur l'échelle de Richter.

ARTICLE 32 : RESILIATION DU MARCHE

La résiliation du marché peut être prononcée dans les conditions et modalités prévues par l'article 159 du décret n° 2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics, et celles prévues à l'article 69 du CCAG-Travaux.

La résiliation du marché ne fera pas obstacle à la mise en œuvre de l'action civile ou pénale qui pourrait être intentée au titulaire du marché en raison de ses fautes ou infractions.

Pour les groupements, en cas de défaillance, de décès, de liquidation judiciaire, de redressement judiciaire sans autorisation de continuer l'activité ou de faute grave de l'un ou plusieurs membres du groupement, ceux-ci peuvent être exclus du marché suivant les procédures de résiliation du marché. Dans ce cas, un avenant est passé pour fixer les conditions de la poursuite de l'exécution du marché par les membres restants du groupement éventuellement complété par de nouveaux membres en cas de nécessité de combler le manque de compétences dûment constaté après l'exclusion de certains membres du groupement.

ARTICLE 33 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Il sera fait application des articles 25 et 168 du décret du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

L'entrepreneur ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.

L'entrepreneur ne doit pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et lors des étapes de son exécution.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans l'exécution du présent marché.

ARTICLE 34 : REGLEMENT DES DIFFERENDS ET LITIGES

Si, en cours d'exécution du marché, des difficultés, différends ou litiges surviennent avec le maître d'ouvrage et le fournisseur, ceux-ci s'engagent à les régler dans le cadre des stipulations des articles 81 à 84 du CCAG-Travaux.

Lorsque ces litiges ne sont pas réglés conformément aux dispositions du premier alinéa du présent article, l'entrepreneur peut porter le litige devant la juridiction administrative compétente.

CHAPITRE II

DESCRIPTIF TECHNIQUE DES OUVRAGES

N.B : Les matériaux doivent satisfaire aux normes marocaines en vigueur à la signature du marché ou à défaut, aux normes internationales ou à défaut aux règles de l'art usuelles.

II-1. Lot N° 1 : Aménagement d'une buvette et d'une terrasse, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital provincial de Khénifra.

A/- La Buvette 158,50 m²

L'Ouvrage **BUYETTE** comprend 4 espaces, une cuisine 6m², un espace de consommation intérieur 28m², un espace consommation extérieur 75m² et un espace vert de 56m². Voir le plan de repérage en pages Annexe.

PRIX N° 101 – Fouilles en puits ou trous.

Exécution à la main ou à l'engin mécanique, tolérance de niveau plus ou moins 3 cm. Le prix comprend la fouille sans évacuation.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n° 101

PRIX N° 102 – Mise en remblais ou évacuation déblais.

Remblaiement au droit des ouvrages en fondation. Evacuation des terres excédentaires. Remblai exécuté avec des terres provenant des fouilles ou déposées à côté du bâtiment. Mise en place par couches de 0,20 m. Compris compactage et arrosage, chargement, transport, et déchargement. Le compactage se fera au rouleau vibrant ou à la dame vibrante. Les terres argileuses ou végétales seront triées et ne devront en aucun cas être utilisées en remblai.

Le terrain après compactage devra avoir une densité égale à 95 % de la densité " optimum Proctor ". Les terres excédentaires seront transportées aux décharges publiques de la ville. Les quantités seront calculées suivant les cubes des fouilles réalisées, sans majoration pour folsonnement.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n° 102

PRIX N° 103 – Aménagement cuisine.

Tous les travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage.

PRIX N° 103 A : Dalette en béton pour paillasse.

Exécuté en béton de 0,10 m d'épaisseur maximum, armé d'un quadrillage 8T, espacement 0,15 m ; y compris coffrage, décoffrage et ferrailage. Y compris toutes sujétions

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 103 A

PRIX N° 103 B : Marbre de carrare.

Fourniture et pose de marbre de carrare sur les paillasse au choix de l'architecte, selon calepinage fourni, polissage et lustrage in situ. Y compris sujétions de fourniture, pose, petites largeurs, quart de rond d'angle

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 103 B

PRIX N° 103 C : Evier.

Fourniture d'un évier en inox à 2 bacs de 1.20 x 0.60 équipé d'égouttoirs, de trop plein, robinetterie mélangeuse sur gorge chromée, à bec orientable, vidange bi-bac à grille chromé, siphon d'évier à culot démontable et toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira un plan d'exécution qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n° 103 C

PRIX N° 103 D : Branchement au réseau des égouts E.U.

Ce prix rémunère l'exécution du branchement à l'égout du regard de sortie en buse ø 50 ou ø 30 en PVC, y compris terrassement en tout terrain, buses, lit de sable de 10cm sous la conduite, les remblaiements des fouilles en terre tamisée, l'arrosage et le compactage, le percement des murs et dalles s'il y a lieu et sa réfection et l'exécution de regard intermédiaires si nécessaire entre le regard de sortie et le point de branchement.

Les travaux de branchement aux égouts des eaux usées de la buvette seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble au prix n° 103 D

PRIX N° 104 – Aménagement espace consommation intérieur 30m².
Travaux d'aménagement d'un espace réservé aux consommateurs :

PRIX N° 104 A : Faux plafond en staff lisse.

Travaux d'installation d'un faux plafond en staff lisse de 15 mm d'épaisseur ; réalisé avec plâtre du 1er choix à faire agréer par l'architecte, avec feuillure périphérique de 7x7 cm pour les grandes surfaces, de 5x5 cm pour les petites surfaces. Travaux à réaliser suivant les règles de l'art et conformément au plan et instructions de l'architecte ; suspension par fils galvanisés tous les 0,25 m², y compris coupes et découpes en biais, retombée (panneau vertical), fixation avec fil de fer galvanisé, échafaudage réservation pour tout appareillage électrique ou luminaire et toutes sujétions de fourniture et pose.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 104 A

PRIX N° 104 B : Carrelage similaire Parquet.

Avec une chape de fine épaisseur, en pose classique, ou en pose sèche qui permettent de remplacer l'ancien revêtement de sol sans avoir à le casser pour l'enlever. Certains produits nécessitent un primaire d'accrochage ou une sous-couche. Le carrelage classique peut aussi être posé sur certains revêtements de sol, avec l'association d'une sous-couche spécifique en fonction du support.

Carrelage similaire au parquet du sol stratifié avec décor imitation chêne naturel gris ; long. 1 383 x larg. 244 mm avec épaisseur de 10 mm .Lame large ; finition structurée et chanfreinée et plinthe et barre de seuil assortie ; y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 104 B

PRIX N° 104 C : Plaquette de parement.

Plaquette de parement pierre naturelle multicolore, format puzzle de longueur 30,5 cm, largeur 15,2 cm, épaisseur 40 mm ; avec accessoire de finition et plaquette d'angle y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 104 C

PRIX N° 105 – Aménagement espace consommation extérieur 75 m².(solarium 4 saisons).

Travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira un plan d'exécution qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

C'est un « solarium 4 saisons » qui est fait d'un alliage d'aluminium extrudé, léger tout en étant d'une grande solidité, et d'un verre à haute performance éco énergétique.

La structure d'alliage d'aluminium et chaque composante de la structure du solarium doit être fabriquée avec une attention particulière, de la conception jusqu'à l'assemblage et à l'installation ; ne peut être utilisé que les meilleurs matériaux ainsi que les techniques de traitement de l'aluminium les plus reconnus de l'industrie ; un choix de design qui respecte et s'intègre à l'ensemble du bâtiment existant en profitant de l'ambiance désirée ; il sera harmonisé à l'architecture de l'hôpital.

PRIX N° 105 A : Couverture en charpente.

La charpente, qui est l'ossature porteuse et le squelette de la toiture, doit être constituée d'un assemblage d'éléments structurels de pièces de bois. C'est une ossature porteuse et de contreventement ; elle peut être constituée de différentes pièces de bois, de poutrelles, de béton et de profilés de métal. Une bonne charpente est nécessaire pour garantir la stabilité et l'intégrité de la structure porteuse de la toiture de l'espace de consommation. L'ossature porteuse peut être aussi en fonte, fer forgé, acier ou en béton armé. La charpente sera donc composée d'une ossature de poteaux et poutres qui portent la couverture ainsi que les charges verticales (c'est-à-dire les forces verticales s'exerçant sur la charpente) telles que les surcharges climatiques (neige).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 105 A

PRIX N° 105 B : Toiture - monopente à un seul versant -

La toiture doit être constituée de plusieurs éléments successifs, de l'intérieur vers l'extérieur, qui lui permettent de résister aux temps et aux intempéries, et d'assurer le confort des visiteurs de l'hôpital: à savoir la charpente, les

éléments d'isolation, l'écran sous toiture, la ventilation et le vide sous toit, la couverture, l'évacuation d'eau et les ouvertures.

C'est l'inclinaison de la toiture qui conditionne l'évacuation de l'eau, assurée par un système de conduites et d'étanchéité.

L'évacuation des eaux pluviales est assurée par une gouttière pendante avec section rectangulaire en aluminium laqué :

Les plaques de toit pour une couverture simplifiée seront en PVC : panneaux d'environ 0,50 m² en copolymère ou similaire

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 105 B

PRIX N° 105 C : Cloisons, H1 : 2,70m & H2 : 3,50m

Les cloisons sont faites d'aluminium et du verre à haute performance éco énergétique.

L'entrepreneur devra l'exécution des poteaux raidisseurs et des tendeurs nécessaires à la bonne tenue des cloisons.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 105 C

PRIX N° 105 D : Portes et Portes fenêtres, H : 2,20m.

Seront réalisés à l'aide de profilés en aluminium (similaire à l'existant). Les profilés du cadre dormant de larges tubulaires, des couvre-joints seront utilisés, des bavettes seront utilisées.

Les drainages seront effectués selon les recommandations du concepteur, les busettes utilisées intégreront des clapets anti-refoulement.

Pour partie basse sera prévu un profilé en aluminium qui permettra la pose de la fenêtre sans perçage de la traverse basse. Latéralement pour assurer une parfaite pose de la fenêtre, des vérins de pose seront utilisés. Le profilé utilisé en partie basse permettra d'intégrer une récupération des eaux de condensation et des busettes côté extérieur.

Le remplissage sera maintenu d'un joint de vitrage en EPDM, de parclores et de joint intérieur.

L'entreprise fournisseur des profilés et des quincailleries devra être certifiée qualité ISO 9001 ou similaires. Vitrage couleur teinté vert et au choix de l'Architecte y compris couvre joint intérieur et extérieur et toute quincaillerie nécessaire de premier choix.

Le choix des portes et fenêtres doit être approprié à l'ensemble, tout en tenant compte des particularités architecturales du bâtiment.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 105 D

PRIX N° 105 E : Rideaux.

Rideaux roulant en tissu

Toute sujétion y compris toutes sujétions de fournitures, de pose, tous accessoires et toutes quincailleries.

Ouvrage au mètre carré pour l'ensemble, y compris quincaillerie nécessaire correspondante à la gamme et toutes sujétions de fourniture, de pose, de fixation.

Le choix des couleurs doit être approprié à l'ensemble ;

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 105 E

PRIX N° 105 F : Socle, 1x1 m² ; prof : 1m.

Le socle est l'élément important de la stabilité puisqu'il est relié à la structure porteuse des éléments.

Tous les ouvrages de béton de toutes natures en fondation seront exécutés avec le plus grand soin en raison des infiltrations d'eau pouvant survenir pendant les travaux.

Les prix unitaire comprendront toutes les sujétions inhérentes d'équipement, blindages et autres interventions nécessaires.

Béton de propreté ;

Exécuté en béton n°1 (voir tableau des dosages) sous les semelles, épaisseur suivant plans, compris pilonnage.

La largeur du béton de propreté dépassera de 0,10 de chaque côté de l'aplomb des ouvrages qu'il supporte.

Béton armé en fondation pour tous ouvrages ;

Exécuté en béton n°4 vibré ou pervibré, exécuté conformément aux plans de détails établis par le Bureau d'Etudes, compris coffrage, recouplement des balèbres réserves de larmiers, trous, trémies, engravures décoffrage, etc... Les études de structure seront conformes au règlement de construction parasismique.

Acier à haute limite élastique (Fe E 500) en fondation ;

Le ferrailage exécuté conformément aux plans de B.A, l'Entrepreneur devra la fourniture, la façon et la pose des aciers le fil de ligature, les aciers de montage, selon plan d'exécution établis par le Bureau d'Etudes ; toutes sujétions seront à prévoir dans le prix unitaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 105 F

PRIX N° 105-G : Faux plafond en staff lisse.

Travaux d'installation d'un faux plafond en staff lisse de 15 cm d'épaisseur ; réalisé avec plâtre du 1er choix à faire agréer par l'architecte, avec feuillure périphérique de 7x7 cm pour les grandes surfaces, de 5x5 cm pour les petites surfaces. Travaux à réaliser suivant les règles de l'art et conformément au plan et instructions de l'architecte ; suspension par fils galvanisés tous les 0,25 m², y compris coupes et découpes en biais, retombée [panneau vertical], fixation avec fil de fer galvanisé, échafaudage réservation pour tout appareillage électrique ou luminaire et toutes sujétions de fourniture et pose.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 105-G

PRIX N° 106 – Aménagement espace vert.

Travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira deux types de plantation qu'elle soumettra au maître d'ouvrage pour approbation.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 106

PRIX N° 107 – Revêtement sol

PRIX N° 107-A- Carrelage similaire parquet

Avec une chape de fine épaisseur, en pose classique, ou en pose sèche qui permettent de remplacer l'ancien revêtement de sol sans avoir à le casser pour l'enlever. Certains produits nécessitent un primaire d'accrochage ou une sous-couche. Le carrelage classique peut aussi être posé sur certains revêtements de sol, avec l'association d'une sous-couche spécifique en fonction du support.

Carrelage similaire au parquet du sol stratifié avec décor imitation chêne naturel gris ; long. 1 383 x larg. 244 mm avec épaisseur de 10 mm. Lame large ; finition structurée et chanfreinée et plinthe et barre de seuil assortie ; y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 107-A

PRIX N° 107-B- Granito lavé

La mise en œuvre sera exécutée comme en béton de 0,04 d'épaisseur pour les sols et sur renformis pour les murs. Les grains de marbre concassés étant remplacés par des gravillons d'oued d'une granulométrie de 15,25 ou 30 mm ; bien calibrés, de teinte homogène, le polissage étant remplacé par des lavages à l'eau claire. Les joints seront en latté de 10 mm d'épaisseur minimum et disposés suivant les appareillages des plans d'architecture et agréés par l'administration.

Tous les granitos devront répondre aux articles 130 et 132 du D.G.A. un échantillon devra être fourni et conservé soigneusement jusqu'à la réception provisoire.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 107-B

PRIX N° 108 – Alimentation en électricité de la BUVETTE.

Travaux d'alimentation en électricité de la BUVETTE selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

L'alimentation sera assurée par un câble (4files) depuis le tableau de répartition située dans le local technique le plus proche vers le tableau de protection secondaire correspondant à son tour l'ensemble de la buvette.

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le raccordement d'un câble (4files) de section appropriée y compris les boîtes de jonction étanches type PLEKO et les bornes de raccordement du câble électrique et tous les accessoires nécessaires à la pose du câble.

Cette prestation sera fournie, posé et raccordé, y compris tubage, boîtes d'encastrement, saignées, réservations et toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n° 108

PRIX N° 109 – Tableau électrique BUVETTE

Comprend : fourniture, pose, coupes, chutes, chemins de câble, tableau, boîtes, disjoncteurs, raccordement aux panneaux compteurs, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et suivant descriptions du maître d'ouvrage et détails du maître d'œuvre.

L'entreprise doit la fourniture, pose et raccordement du tableau en ordre de marche y compris tous les accessoires de raccordement conformément aux spécifications jointes.

REPERAGE

Tous les composants seront repérés par étiquettes en dilophanes gravées. Toute la filerie de câblage doit être numérotée.

Ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et le raccordement en ordre de marche, tels que définis ci avant, y compris, la pose, la niche maçonnée recevant le tableau, coffrages perdus des niches, la mise à la terre, ainsi que toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement nécessaire pour une mise en service conformément aux normes et règles de l'art et seront réglés à l'Unité de l'ensemble.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n° 109

PRIX N° 110 – Foyers lumineux.

Ce prix comprend :

La ligne depuis le tableau de distribution en fourreau ICDE n°13 ou ICO n° 13 comprenant 3 conducteurs H07-VU ou en câbles U1000RO2V 3x1,5 mm² posés sur chemin de câbles ou dans les vides de construction jusqu'au foyer lumineux, arrêté sur un pot de réservation encastré, placés à 1.30 m du sol fini.

La ligne depuis le foyer jusqu'à l'interrupteur en fourreau ICDE n°13 ou ICO n°13 comprenant 2 conducteurs H07-VU ou en câbles U1000RO2V 3x1,5 mm² posés sur chemin de câbles.

Un pot de réservation et Une boîte d'encastrement de réservation d'un ou plusieurs interrupteurs dans la maçonnerie d'un à quatre poste d'appareillage suivant le nombre des interrupteurs de marque Legrand ou similaire.

Plaque étanche antibactérienne facilement nettoyable (IP44).

Le fil de fer galvanisé dans les fourreaux pour le tirage des conducteurs.

L'interrupteur simple dans les locaux secs ou étanche dans les locaux humides

Le point lumineux avec douille et sortie de fil

La mise en place, le raccordement et la fixation de l'ensemble des équipements y compris accessoires, conformément aux règles de l'art et aux plans joints au présent CPS.

Les manchons des entrées de tubes, la filerie, les saignées, conduits ICD, câblages, rebouchage, bornes, connexions, fixations et essais. -

Interrupteur de marque LEGRAND série Lyris ou similaire.

L'ensemble de l'ouvrage, fourni, posé et raccordé, y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 110

PRIX N° 111 – Prises de courant.

Fourniture et pose de prises de courant encastrées avec boîtiers fourreaux I.C.D.E. Encastré, conducteur U 500 V, 2.5 mm² Et 4,5 mm² section, raccordement jusqu'au tableau correspondant et toutes autres sujétions.

Appareillage du type LEGRAND modèle Lyris ou similaire.

Ce prix comprend :

Les prises de courant, les boîtes d'encastrement d'un ou plusieurs postes d'appareillage, de marque Legrand ou similaires. Les alimentations en câbles selon le cas, posés sous conduits ICTL ou ICTA selon mode de pose comprenant câbles, sur chemin de câbles ou dans les vides de construction, depuis le tableau électrique de protection jusqu'aux prises de courant y compris les conduits ainsi que toutes les sujétions de fournitures pose et raccordement.

Deux types de prises de courant selon le cas normal ou étanche :

Étanche pour salles humides (cuisine, salle d'eau, etc....)

Normale pour salles non humides.

Les boîtes d'encastrement des prises de courant seront exclusivement de type à vis. Les boîtes à fixation par griffes ne sont pas acceptées.

PRIX N° 111-A – Prises de courant 220 V + T (10A) y compris alimentation.

Depuis tableau coupe circuit, comprenant le conducteur U 500 V de 2,5 mm² sous conduit ICD encastrés socle et prise de courant encastrés appareillage du type LEGRAND ou similaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 111-A

PRIX N° 111-B – Prises de courant 380 V + T (16A) y compris alimentation.

Depuis tableau coupe circuit, comprenant le conducteur U 500 V de 4,5 mm² sous conduit ICD encastrés socle et prise de courant encastrés appareillage du type LEGRAND ou similaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 111-B

PRIX N° 112 - Eclairage de sécurité.

PRIX N° 112 A : Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (balisage)

Type incandescence 60 lumens, blocs en métal et verre. Etiquettes Réf : 609 53, suivant NF.X 08.003 et voyant de contrôle, il doit permettre la signalisation des issues, le balisage des circulations, cheminement et changement de direction. Blocs posés, y compris liaison en câble d'alimentation, accessoires d'installations, boîtes d'étanchéité, grillage de protection et caisson d'encastrement pour faux plafond à lames.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 112 A

PRIX N° 112 B - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité ambiance

Type fluorescence 340 lumens, en métal et verre. Blocs posés en saillie ou en encastré, y compris liaison en câble d'alimentation, boîtier d'étanchéité et caisson d'encastrement pour faux plafond à lames.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 112 B

PRIX N° 113 - Appliques.

Applique ronds type IP 44.5 avec lampe de 100 W de LEGRAND ou similaire.

Echantillon à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 113

PRIX N° 114 - Hublots étanches.

De type Legrand ou similaire ; socle en tôle électro - zing faisant réflecteur, diffuseur verre monté par translation avec verrouillage, grille de protection métallique électro-zing ainsi que toutes sujétions de pose et de raccordement. Hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w ; y compris toute sujétion de fourniture et de pose

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 114

PRIX N° 115 - Hublots simples.

Fourniture et pose du hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w, y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 115

PRIX N° 116 - Prise téléphonique.

Il sera compris les conduits en ICD ø 21 posés en encastré entre la boîte de dérivation et les boîtes d'encastrement ø 60 fixées à 35 cm du sol pour prise téléphone. Les tubes seront aiguilles. La prise téléphone sera de la série Neptune de le grand à 8 contacts ou similaire ; y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 116

PRIX N° 117 - Prise antenne TV.

Fourniture, pose et raccordement d'une prise de télévision complète ayant les caractéristiques suivantes :

Pour installation hertzienne et satellite avec démodulateur individuel ;

Permettant la réception des émissions numériques ;

Equipée d'une borne de connexion automatique pour le raccordement du câble coaxial

- TV 5-68/120-62 MHz,
- FM 87.5-108 MHz,
- Satellite 950-2400MHz,
- Atténuation ≤ 2 dB.

Le prix comprend en outre le mécanisme, la boîte d'encastrement, la plaque, le support et Accessoires y compris:
 tubage Ø21 encastré entre la prise de télévision et la gaine ou boîte de dérivation correspondante;
 Câble coaxial entre la prise de télévision et la gaine ou boîte de dérivation correspondante; en tête-> prises
 La prise complète ; accessoires de raccordement, essais et mesures ;
 Toutes sujétions de fourniture, de pose, raccordement et encastrement.

L'ouvrage sera payé à l'unité, fourni et posé en ordre de marche, y compris toutes sujétions d'exécution suivant les normes.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°117

PRIX N° 118- Climatiseur split-system

Fourniture et pose de climatiseurs (chaud -froid) split system de puissance 18000btu, l'entreprise doit fournir la fiche technique et la marque pour approbation du maître d'ouvrage.

Ce prix comprend aussi les travaux de pose, raccords, percement et rebouchage nécessaire y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°118

PRIX N° 119 – Alimentation en eau potable.

Les tuyaux pour l'alimentation et raccordement sont en Coprax ou similaire et de toute section y compris raccords mixtes, rosaces, colliers de fixation avec bagues anti-vibratiles, accessoires de fixation et de scelllements, fourreaux au passage des maçonneries et ouvrages en béton, etc. ...

Ce prix comprenant : pose, pièces de fixation, pièces de raccordement (té coude, raccordes, etc.), essais, percements, scelllements, fourreaux et mise en œuvre.

Travaux d'alimentation en eau potable seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°119

PRIX N° 120 –Réfection de la plomberie.

Ce prix comprend des travaux légers de Réfection de la plomberie à savoir la dépose, fourniture, façonnage, pose coupe, joints, fourreaux, raccords en fonte malleable, colliers, tranchées et remblais, protection des canalisations apparentes par application de 2 couches de bitume à chaud saignées, percements et rebouchages nécessaires y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°120

PRIX N° 121 – Branchement aux égouts E.U.

Travaux de branchement aux égouts des eaux usées de la buvette selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°121

PRIX N° 122 – Chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw.

Fourniture et pose de chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw de marque MAFELEC ou similaire, y compris groupe de sécurité, tube de raccordement et d'évacuation, raccords mixtes, fixations et toute accessoires y compris toutes pièces de raccords, percements, scellements, toutes fournitures et sujétions.

Ouvrage payé à l'unité au prix n° 122

PRIX N° 123 : Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.

Extincteur à Poudre classe ABC de 5Kg y compris toute sujétions de fourniture, de pose et de scellement aux endroits indiqués par l'Architecte.

Ouvrage payé à l'unité au prix n° 123

PRIX N° 124 – Drainage périphérique.

Ce prix comprend la réalisation d'un drainage périphérique aux endroits indiqués par l'architecte et ou selon plan et indications de la maîtrise d'œuvre :

branchement au regard de l'égout principal par caniveau exécuté en béton ordinaire de 0,10 d'épaisseur et de 0,30 x 0,30 de section, les enduits intérieurs seront au mortier gras, lissé avec angles arrondis à la bouteille, les tampons en BA perforés. Ce drainage sera réalisé comme sul et conformément au plan et détail de l'architecte.

Ouverture des tranchées avec une pente de 2% et évacuation des déblais à la décharge publique.

Une épaisseur de 30 cm vers le haut et 20 cm vers le bas au niveau du caniveau. Remplissage de la partie basse de la tranchée avec une couche de pierre qui augmente de diamètre du haut vers le bas.

Ouvrage payé au mètre linéaire au prix n° 124

PRIX N° 125 – Peinture vinyl sur enduits ext.

Peinture vinylique type VinylAstral sur enduits comprenant :

- 1 brossage énergétique et général à la brosse chiendent
- 1 couche d'impression au VinylAstral diluée 10% d'eau.
- 1 couche d'enduit Tout prêt ou sous couche V779
- 1 couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi
- 1 deuxième couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi (application 3 heures après la première).

Ce prix comprend aussi tous travaux de préparation du support, décapage, séchage à chaud par chalumeaux, etc...y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 125

PRIX N° 126 – Peinture vinyl sur enduits int

Peinture vinylique type VinylAstral sur enduits comprenant :

- 1 brossage énergétique et général à la brosse chiendent
- 1 couche d'impression au VinylAstral diluée 10% d'eau.
- 1 couche d'enduit Tout prêt ou sous couche V779
- 1 couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi
- 1 deuxième couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi (application 3 heures après la première).

Ce prix comprend aussi tous travaux de préparation du support, décapage, séchage à chaud par chalumeaux, etc...y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 126

PRIX N° 127 – Peinture glycéro sur bois

Peinture glycérophthalique sur menuiserie bois comprenant :

- 2 couches de peinture glycérophthalique mate
- 1 couche d'émail glycérophthalique celluc.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 127

B/- LA TERRASSE 126m²

L'Ouvrage **TERRASSE** comprend 1 espace de 126 m². Elle sera aménagée en deux zones, un espace cuisine de 13m² et une espace de consommation 113m². Voir plans de repérage en pages Annexe.

PRIX N° 201 – Aménagement cuisine de 13m².

Tous les travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage.

PRIX N° 201 A : Dalle en béton pour paillasse.

Exécuté en béton de 0,10 m d'épaisseur maximum, armé d'un quadrillage BT, espacement 0,15 m ; y compris coffrage, décoffrage et ferrailage et toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 201 A

PRIX N° 201 B : Marbre de carrare.

Fourniture et pose de marbre de carrare sur les paillasses au choix de l'architecte, selon calepinage fourni, polissage et lustrage in situ, y compris sujétions de fourniture, pose, petites largeurs, quart de rond d'angle.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 201 B

PRIX N° 201 C : Evier.

Fourniture d'un évier en inox à 2 bacs de 1.20 x 0.60 équipé d'égouttoirs, de trop plein, robinetterie mélangeuse sur gorge chromée, à bec orientable, vidange bi-bac à grille chromé, siphon d'évier à culot démontable et toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira un plan d'exécution qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n° 201 C

PRIX N° 201 D : Branchement au réseau des égouts E.U.

Ce prix rémunère l'exécution du branchement à l'égout du regard de sortie en buse ø 50 ou ø 30 en PVC, y compris terrassement en tout terrain, buses, lit de sable de 10cm sous la conduite, les remblaiements des fouilles en terre tamisée, l'arrosage et le compactage, le percement des murs et dalles s'il y a lieu et sa réfection et l'exécution de regard intermédiaires si nécessaire entre le regard de sortie et le point de branchement. Les travaux de branchement aux égouts des eaux usées de la buvette seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble au prix n° 201 D

PRIX N° 202 – Aménagement espace consommation de 126m².

Travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira un plan d'exécution qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

C'est un espace qui est fait d'un alliage d'aluminium extrudé, léger tout en étant d'une grande solidité, et d'un verre à haute performance éco énergétique.

La structure d'alliage d'aluminium et chaque composante de la structure du solarium doit être fabriquée avec une attention particulière, de la conception jusqu'à l'assemblage et à l'installation ; ne peut être utilisé que les meilleurs matériaux ainsi que les techniques de traitement de l'aluminium les plus reconnus de l'industrie ; un choix de design qui respecte et s'intègre à l'ensemble du bâtiment existant ; il sera harmonisé à l'architecture de l'hôpital.

PRIX N° 202 A : Couverture en charpente.

La charpente, qui est l'ossature porteuse et le squelette de la toiture, doit être constituée d'un assemblage d'éléments structuraux de pièces de bois. C'est une ossature porteuse et de contreventement ; elle peut être constituée de différentes pièces de bois, de poutrelles, de béton et de profilés de métal. Une bonne charpente est nécessaire pour garantir la stabilité et l'intégrité de la structure porteuse de la toiture de l'espace de consommation. L'ossature porteuse peut être aussi en fonte, fer forgé, acier ou en béton armé. La charpente sera donc composée d'une ossature de poteaux et poutres qui portent la couverture ainsi que les charges verticales (c'est-à-dire les forces verticales s'exerçant sur la charpente) telles que les surcharges climatiques (neige).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°202 A

PRIX N° 202 B : Toiture - monopente à un seul versant -

La toiture doit être constituée de plusieurs éléments successifs, de l'intérieur vers l'extérieur, qui lui permettent de résister aux temps et aux intempéries, et d'assurer le confort des visiteurs de l'hôpital : à savoir la charpente, les éléments d'isolation, l'écran sous toiture, la ventilation et le vide sous toit, la couverture, l'évacuation d'eau et les ouvertures.

C'est l'inclinaison de la toiture qui conditionne l'évacuation de l'eau, assurée par un système de conduites et d'étanchéité.

L'évacuation des eaux pluviales est assurée par une gouttière pendante avec section rectangulaire en aluminium laqué ;

Les plaques de toit pour une couverture simplifiée seront en PVC : panneaux d'environ 0,50 m² en copolymère ou similaire.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°202 B

PRIX N° 202 C : Cloisons.

Les cloisons sont faites d'aluminium et du verre à haute performance éco énergétique. L'entrepreneur devra l'exécution des poteaux raidisseurs et des tendeurs nécessaires à la bonne tenue des cloisons.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°202 C

PRIX N° 202 D : Fenêtres. 1.7x 7 mxm

Seront réalisés à l'aide de profilés en aluminium (similaire à l'existant). Les profilés du cadre dormant de larges tubulaires, des couvre-joints seront utilisés, des bavettes seront utilisées.

Les drainages seront effectués selon les recommandations du concepteur, les busettes utilisées intégreront des clapets anti-refoulement.

Pour partie basse sera prévu un profilé en aluminium qui permettra la pose de la fenêtre sans perçage de la traverse basse. Latéralement pour assurer une parfaite pose de la fenêtre, des vérins de pose seront utilisés. Le profilé utilisé en partie basse permettra d'intégrer une récupération des eaux de condensation et des busettes côté extérieur.

Le remplissage sera maintenu d'un joint de vitrage en EPDM, de parcloles et de joint intérieur.

L'entreprise fournisseur des profilés et des quincailleries devra être certifiée qualité ISO 9001 ou similaires. Vitrage couleur teinté vert et au choix de l'Architecte y compris couvre joint intérieur et extérieur et toute quincaillerie nécessaire de premier choix.

Le choix des fenêtres doit être approprié à l'ensemble, tout en tenant compte des particularités architecturales du bâtiment.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°202 D

PRIX N° 202 E : Rideaux.

Rideaux roulant en tissu

Toute sujétion y compris toutes sujétions de fournitures, de pose, tous accessoires et toutes quincailleries. Ouvrage au mètre carré pour l'ensemble, y compris quincaillerie nécessaire correspondante à la gamme et toutes sujétions de fourniture, de pose, de fixation.

Le choix des couleurs doit être approprié à l'ensemble.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°202 E

PRIX N° 203 - Alimentation en électricité de la TERRASSE.

Travaux d'alimentation en électricité de la **TERRASSE** selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

L'alimentation sera assurée par un câble (4files) depuis le tableau de répartition située dans le local technique le plus proche vers le tableau de protection secondaire correspondant alimentant à son tour l'ensemble de la **TERRASSE**.

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le raccordement d'un câble (4files) de section appropriée y compris les boîtes de jonction étanches type PLEXO et les bornes de raccordement du câble électrique et tous les accessoires nécessaires à la pose du câble.

Cette prestation sera fournie, posé et raccordé, y compris tubage, boîtes d'encastrement, saignées, réservations et toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°203

PRIX N° 204 – Tableau électrique **TERRASSE**

Comprend : fourniture, pose, coupes, chutes, chemins de câble, tableau, boîtes, disjoncteurs, raccordement aux panneaux compteurs, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et suivant descriptions du maître d'ouvrage et détails du maître d'œuvre.

L'entreprise doit la fourniture, pose et raccordement du tableau en ordre de marche y compris tous les accessoires de raccordement conformément aux spécifications jointes.

REPERAGE

Tous les composants seront repérés par étiquettes en dilophanes gravées. Toute la filerie de câblage doit être numérotée.

Ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et le raccordement en ordre de marche, tels que définis ci avant, y compris, la pose, la niche maçonnée recevant le tableau, coffrages perdus des niches, la mise à la terre, ainsi que toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement nécessaire pour une mise en service conformément aux normes et règles de l'art et seront réglés à l'Unité de l'ensemble.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°204

PRIX N° 205 – Foyers lumineux.

Ce prix comprend :

La ligne depuis le tableau de distribution en fourreau ICDE n°13 ou ICO n° 13 comprenant 3 conducteurs H07-VU ou en câbles U1000RO2V 3x1,5 mm² posés sur chemin de câbles ou dans les vides de construction jusqu'au foyer lumineux, arrêté sur un pot de réservation encastré, placés à 1,30 m du sol fini.

La ligne depuis le foyer jusqu'à l'interrupteur en fourreau ICDE n°13 ou ICO n°13 comprenant 2 conducteurs H07-VU ou en câbles U1000RO2V 3x1,5 mm² posés sur chemin de câbles.

Un pot de réservation et Une boîte d'encastrement de réservation d'un ou plusieurs interrupteurs dans la maçonnerie d'un à quatre poste d'appareillage suivant le nombre des interrupteurs de marque Legrand ou similaire.

Plaque étanche antibactérienne facilement nettoyable (IP44).

Le fil de fer galvanisé dans les fourreaux pour le tirage des conducteurs.

L'interrupteur simple dans les locaux secs ou étanche dans les locaux humides

Le point lumineux avec douille et sortie de fil

La mise en place, le raccordement et la fixation de l'ensemble des équipements y compris accessoires, conformément aux règles de l'art et aux plans joints au présent CPS.

Les manchons des entrées de tubes, la filerie, les saignées, conduits ICD, câblages, rebouchage, bornes, connexions, fixations et essais. -

Interrupteur de marque LEGRAND série Lyris ou similaire.

L'ensemble de l'ouvrage, fourni, posé et raccordé, y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°205

PRIX N° 206 – Prises de courants.

Fourniture et pose de prises de courant encastrées avec boîtiers fourreaux I.C.D.E. Encastré, conducteur U 500 V, 2,5 mm² et 4,5 mm² section, raccordement jusqu'au tableau correspondant et toutes autres sujétions. Appareillage du type LEGRAND modèle Lyris ou similaire.

Ce prix comprend :

les prises de courant, les boîtes d'encastrement d'un ou plusieurs postes d'appareillage, de marque Legrand ou similaires, les alimentations en câbles selon le cas, posés sous conduits ICTL ou ICTA selon mode de pose comprenant câbles, sur chemin de câbles ou dans les vides de construction, depuis le tableau électrique de protection jusqu'aux prises de courant y compris les conduits ainsi que toutes les sujétions de fournitures pose et raccordement.

Deux type de prises de courant selon le cas normal ou étanche :

Étanche pour salles humides (cuisine, salle d'eau, etc....)

Normale pour salles non humides.

Les boîtes d'encastrement des prises de courant seront exclusivement de type à vis. Les boîtes à fixation par griffes ne sont pas acceptées.

PRIX N° 206-A – Prises de courant 220 V + T (10A)

Depuis tableau coupe circuit, comprenant le conducteur U 500 V de 2,5 mm² sous conduit ICD encastrés socle et prise de courant encastrés appareillage du type LEGRAND ou similaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 206-A

PRIX N° 206-B – Prises de courant 380 V + T (16A)

Depuis tableau coupe circuit, comprenant le conducteur U 500 V de 4,5 mm² sous conduit ICD encastrés socle et prise de courant encastrés appareillage du type LEGRAND ou similaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 206-B

PRIX N° 207 - Eclairage de sécurité.

PRIX N° 207 A : Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (balisage)

Type incandescence 60 lumens, blocs en métal et verre. Etiquettes Réf: 609 53, suivant NF.X 08.003 et voyant de contrôle, il doit permettre la signalisation des issues, le balisage des circulations, cheminement et changement de direction. Blocs posés, y compris liaison en câble d'alimentation, accessoires d'installations, boîtes d'étanchéité, grillage de protection et caisson d'encastrement pour faux plafond à lames.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 207 A

PRIX N° 207 B : Blocs autonomes d'éclairage de sécurité ambiance

Type fluorescence 340 lumens, en métal et verre. Blocs posés en saillie ou en encastré, y compris liaison en câble d'alimentation, boîtier d'étanchéité et caisson d'encastrement pour faux plafond à lames.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 207 B

PRIX N° 208 – Appliques.

Applique ronds type IP 44.5 avec lampe de 100 W de LEGRAND ou similaire.

Echantillon à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 208

PRIX N° 209 – Hublots simple.

Fourniture et pose du hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w, y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n° 209

PRIX N° 210 - Prise téléphonique.

Il sera compris les conduits en ICD Ø 21 posés en encastré entre la boîte de dérivation et les boîtes d'encastrement Ø 60 fixées à 35 cm du sol pour prise téléphone. Les tubes seront aiguillés. La prise téléphone sera de la série Neptune de la grand à 8 contacts ou similaire ; y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°210

PRIX N° 211 - Prise antenne TV.

Fourniture, pose et raccordement d'une prise de télévision complète ayant les caractéristiques suivantes :

Pour installation hertzienne et satellite avec démodulateur individuel ;

Permettant la réception des émissions numériques ;

Equipée d'une borne de connexion automatique pour le raccordement du câble coaxial

-TV 5-68/120-62 MHz,

-FM 87.5-108 MHz,

-Satellite 950-2400MHz,

-Atténuation ≤ 2 dB.

Le prix comprend en outre le mécanisme, la boîte d'encastrement, la plaque, le support et Accessoires y compris :

Tubage Ø21 encastré entre la prise de télévision et la gaine ou boîte de dérivation correspondante ;

Câble coaxial entre la prise de télévision et la gaine ou boîte de dérivation correspondante ; en tête-> prises

la prise complète ; accessoires de raccordement ; essais et mesures ;

Toutes sujétions de fourniture, de pose, raccordement et encastrement.

L'article sera fourni et posé en ordre de marche, y compris toutes sujétions d'exécution suivant les normes.

Ouvrage payé à l'unité, au prix'211

PRIX N° 212- Climatiseur split-system

Fourniture et pose de climatiseur [chaud -froid] split system de puissance 18000btu, l'entreprise doit fournir la fiche technique et la marque pour approbation du maître d'ouvrage.

Ce prix comprend aussi les travaux de pose, raccords, percement et rebouchage nécessaire y compris toutes sujétions.

L'article sera fourni et posé en ordre de marche, y compris toutes sujétions d'exécution suivant les normes.

Ouvrage payé à l'unité, au prix'212

PRIX N° 213 - Alimentation en eau potable.

Les tuyaux pour l'alimentation et raccordement sont en Coprax ou similaire et de toute section y compris raccords mixtes, rosaces, colliers de fixation avec bagues anti-vibratiles, accessoires de fixation et de scellements, fourreaux au passage des maçonneries et ouvrages en béton, etc. ...

Ce prix comprenant : pose, pièces de fixation, pièces de raccordement (té coude, raccordes, etc.), essais, percements, scellements, fourreaux et mise en œuvre.

Travaux d'alimentation en eau potable seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°213

PRIX N° 214 - Chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw.

Fourniture et pose de chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw de marque MAFELEC ou similaire, y compris groupe de sécurité, tube de raccordement et d'évacuation, raccords mixtes, fixations et toute accessoires y compris toutes pièces de raccords, percements, scellements, toutes fournitures et sujétions.

L'article sera fourni et posé en ordre de marche, y compris toutes sujétions d'exécution suivant les normes.

Ouvrage payé à l'unité au prix n°214

PRIX N° 215 - Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.

Extincteur à Poudre classe ABC de 5Kg y compris toute sujétions de fourniture, de pose et de scellement aux endroits indiqués par l'Architecte.

Ouvrage payé à l'unité au prix n°215

PRIX N° 216- Porte isoplan en aluminium. 1.50x2.20 mxm

Fourniture et pose d'une porte en aluminium avec un précadre en tôle pliée galvanisée de 20/10 d'épaisseur avec peinture antirouille ; un cadre dormant réalisé en aluminium comprenant traverse haute, traverse basse, montant verticaux, et latéraux, et comportant les feuillures nécessaires pour recevoir le vitrage, y compris toutes sujétions.

L'article sera fourni et posé en ordre de marche, y compris toutes sujétions d'exécution suivant les normes.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°216

PRIX N° 217- Peinture vinyl sur enduits int.

Peinture vinylique type VinylAstral sur enduits comprenant :

- 1 brossage énergétique et général à la brosse chiendent
- 1 couche d'impression au VinylAstral diluée 10% d'eau.
- 1 couche d'enduit Tout prêt ou sous couche V779
- 1 couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi
- 1 deuxième couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi (application 3 heures après la première).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°217

PRIX N° 218- Peinture vinyl sur enduits ext.

Peinture vinylique type VinylAstral sur enduits comprenant :

- 1 brossage énergétique et général à la brosse chiendent
- 1 couche d'impression au VinylAstral diluée 10% d'eau.
- 1 couche d'enduit Tout prêt ou sous couche V779
- 1 couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi
- 1 deuxième couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi (application 3 heures après la première).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°218

C / - LE KIOSQUE

PRIX N° 301 - Fouilles en pleine masse (100 x 0,5 m²).

Exécution à la main ou à l'engin mécanique, tolérance de niveau plus ou moins 3 cm. Le prix comprend la fouille sans évacuation, les transports ou mise en remblais compactés ou en dépôts étant payés par ailleurs aux articles respectifs.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°301

PRIX N° 302 - Mise en remblais ou évacuation déblais.

Remblaiement au droit des ouvrages en fondation. Evacuation des terres excédentaires. Remblai exécuté avec des terres provenant des fouilles ou déposées à côté du bâtiment. Mise en place par couches de 0.20 m. Compris compactage et arrosage, chargement, transport, et déchargement. Le compactage se fera au rouleau vibrant ou à la dame vibrante. Les terres argileuses ou végétales seront triées et ne devront en aucun cas être utilisées en remblai.

Le terrain après compactage devra avoir une densité égale à 95 % de la densité " optimum proctor ". Les terres excédentaires seront transportées aux décharges publiques de la ville.

Les quantités seront calculées suivant les cubes des fouilles réalisées, sans majoration pour foisonnement.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°302

PRIX N° 303 - Hérisson.

Localisation : socle, pente, etc. ...

Les sols sur terre pleine seront fondés sur blocage de pierres sèches de 0.20 m d'épaisseur, les pierres posées hérisson, la pointe en l'air, rangé à la main puis damées.

Les interstices seront remplis par de petits éléments afin d'assurer un parfait calage de l'ensemble.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°303

PRIX N° 304 – Armature de forme.

Le ferrailage sera exécuté conformément aux descriptions du maître d'œuvre. L'entrepreneur devra :

La fourniture

La façon et la pose des aciers

Le fil de ligature

Les cales annulaires

Le poids des aciers pris en compte résulte du mètre théorique, il sera accordé une majoration de 10 % pour les chutes, fils de ligature, écart de laminage.

Ouvrage payé au kilogramme, au prix n°304

PRIX N° 305 – Forme.

Les formes sur blocage ci avant décrit, seront réalisées en béton, armées d'un quadrillage, section 0.30 m x 0.30 m, compris aciers de ligature, fil de fer, et toutes sujétions de mise en œuvre. Il sera accordé une majoration de 10% pour chutes, écarts de laminage, etc.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°305

PRIX N° 306 – Chape.

Comprenant une chape de 0.035 m d'épaisseur au mortier de ciment CPJ 45 dosé à 350 Kgs de ciment CPJ 45, convenablement dressée, compris refluxage et lissage de la chape avant prise.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°306

PRIX N° 307 – Regards visitables 0,40 x 0,40.

Les regards seront réalisés suivant les descriptions du maître d'œuvre, aucun remblai ne sera mis en place avant les essais d'étanchéité et la prise d'attache qui seront l'objet d'un procès-verbal.

Ce prix rémunère la réalisation d'un regard de 0.50 x 0.50 m² y compris toutes sujétions du maître d'ouvrage.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°307

PRIX N° 308 – Buses diam 100.

Les buses en P.V.C seront d'excellente qualité sans fissures et sans épaufrures. Elles auront les diamètres indiqués ci-après et reposeront sur toute leur longueur à fond de fouille sur un lit de sable de 0.10 m d'épaisseur minimum, calées dans la position définitive par du sable damé.

Ce prix rémunère la fourniture et la pose des buses en PVC de 300mm y compris toutes sujétions du maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre linéaire, au prix n°308

PRIX N° 309 – Fourniture et pose d'un kiosque (3mx3m).

Fourniture et installation d'un kiosque en aluminium de 3m x 3m. (voir plan de détails ci-joint pages Annexe). L'équipement devra être à la fois esthétique, multifonctionnel, durable et ne nécessitant qu'un entretien minimum. L'équipement devra respecter toutes les normes en vigueur relatives à ce type d'équipement. L'entreprise fournira obligatoirement, dans son mémoire technique, les attestations officielles de conformité.

Y Compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°309

PRIX N° 310 – Aménagement espace consommation.

Travaux d'aménagement d'un espace de 15m² réservé aux consommateurs y compris fourniture et pose de toutes sujétions.

Le sol sera revêtu en carreaux céramiques antidérapant format, motifs, couleurs au choix du maître d'ouvrage, ce prix rémunère la fourniture et pose des carreaux, mortier de pose, joints, coupes, le support de 0.045 m d'épaisseur sera exécuté au mortier dosé à 300 kg de ciment après nettoyage soigné du support. Le mortier devra refluer dans les joints sur la moitié de l'épaisseur des carreaux au fur et à mesure du travail de pose. Il sera procédé au nettoyage

du mortier qui reflue les joints afin d'éviter le ternissage des carreaux. Le coulage des joints au ciment blanc pur, devra être fait avant séchage du mortier de pose (au moins à la fin de chaque journée), échantillon à faire approuver par le maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°.....310

PRIX N° 311 – Alimentation en électricité KIOSQUE.

Travaux d'alimentation en électricité du KIOSQUE selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

L'alimentation sera assurée par un câble depuis le tableau de répartition située dans le local technique le plus proche vers la boîte d'alimentation et du comptage correspondant alimentant à son tour l'ensemble du KIOSQUE.

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le raccordement d'un câble de section appropriée y compris les boîtes de jonction et d'alimentation étanches type PLEKO, la protection du compteur le compteur, les bornes de raccordement du câble électrique et tous les accessoires nécessaires à la pose du câble.

Cette prestation sera fournie, posé et raccordé, y compris tubage, boîtes d'encastrement, saignées, réservations et toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°.....311

PRIX N° 312 – Tableau électrique KIOSQUE

Comprend : fourniture, pose, coupes, chutes, chemins de câble, tableau, boîtes, disjoncteurs, raccordement aux panneaux compteurs, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et suivant descriptions du maître d'ouvrage et détails du maître d'œuvre.

L'entreprise doit la fourniture, pose et raccordement du tableau en ordre de marche y compris tous les accessoires de raccordement conformément aux spécifications jointes.

REPERAGE

Tous les composants seront repérés par étiquettes en dilophanes gravées. Toute la filerie de câblage doit être numérotée.

Ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et le raccordement en ordre de marche, tels que définis ci avant, y compris, la pose, la niche maçonnée recevant le tableau, coffrages perdus des niches, la mise à la terre, ainsi que toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement nécessaire pour une mise en service conformément aux normes et règles de l'art et seront réglés à l'Unité de l'ensemble.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°.....312

PRIX N° 313 – Foyers lumineux.

Conducteurs en U 500 V de 1,5mm² sous conduits goulottes.

Les interrupteurs S.A. V.V. et bouton poussoir seront du type normalisé 10 A à contact argent placés sur conduits goulotte, à 1.30 m du sol fini.

Du type LEGRAND ou similaire encastré série Lyris.

Du type LEGRAND ou similaire apparent série Lyris.

Douilles à bout de fils, ampoules de 60 à 150 WATT commande avec poire ou interrupteur à la demande de l'Architecte, boîtes de dérivation et toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°.....313

PRIX N° 314 – Prises de courant.

Fourniture et pose de prises de courant sur conduits goulottes, conducteur U 500 V, 2,5 mm² section, raccordement jusqu'au tableau correspondant et toutes autres sujétions.

Appareillage du type LEGRAND ou similaire modèle Lyris.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°.....314

PRIX N° 315 - Eclairage de sécurité.

Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (ballage)
Type Incandescence 60 lumens, blocs en métal et verre. Etiquettes Réf : 609 53, suivant NF.X 08.003 et voyant de contrôle. Blocs posés, y compris liaison en câble d'alimentation, accessoires d'installations, boîtes d'étanchéité, grillage de protection.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°315

PRIX N° 316 - Appliques.

Applique ronds type IP 44,5 avec lampe de 100 W de LEGRAND ou similaire.
Echantillon à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°316

PRIX N° 317 - Hublots étanches

De type Legrand ou similaire ; socle en tôle électro - zing faisant réflecteur, diffuseur verre monté par translation avec verrouillage, grille de protection métallique électro-zing ainsi que toutes sujétions de pose et de raccordement. Hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w ; y compris toute sujétion de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°317

PRIX N° 318 - Prise téléphonique.

Il sera compris les conduits en ICD Ø 21 posés en conduits goulotte, entre la boîte de dérivation et les boîtes conduits goulotte à 35 cm du sol pour prise téléphone. Les tubes seront aiguilles. La prise téléphone sera de la série Neptune de le grand à 8 contacts ou similaire ; y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°318

PRIX N° 319 - Alimentation en eau potable.

Les tuyaux pour l'alimentation et raccordement sont en Coprax ou similaire et de toute section y compris raccords mixtes, rosaces, colliers de fixation avec bagues anti-vibratiles, accessoires de fixation et de scellements, fourreaux au passage des maçonneries et ouvrages en béton, etc. ...
Ce prix comprenant : pose, pièces de fixation, pièces de raccordement [té coude, raccordes, etc.], essais, percements, scellements, fourreaux et mise en œuvre.
Travaux d'alimentation en eau potable de la buvette seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°319

PRIX N° 320 - Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.

Extincteur à Poudre classe ABC de 5Kg, y compris toute sujétions de fourniture, de pose et de scellement aux endroits indiqués par l'Architecte.

Ouvrage payé à l'unité au prix n°320

PRIX N° 321 - Panneaux de Signalisation.

Fourniture et pose des panneaux de dimensions 50x30 cmxcm de signalisation pour la buvette, la terrasse et le kiosque.
Modèle Structure et cadre INOX et support de texte et dessin en plexiglas gravé, couleurs, textes, dessins mode de pose et fixation au choix du maître d'ouvrage.
Y Compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°321

II-2. Lot N° 2 : Aménagement d'une buvette, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital El Ghassani de Fés

A/- CAFE & SNACK

Voir plans de repérage en pages Annexe.

e

PRIX N° 401 – Fouilles en puits ou trous.

Exécution à la main, tolérance de niveau plus ou moins 3 cm. Le prix comprend la fouille sans évacuation, les transports ou mise en remblais compactés ou en dépôts étant payés par ailleurs aux articles respectifs.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°401

PRIX N° 402 – Fouilles en pleine masse.

Exécution à la main ; Le prix comprend la fouille sans évacuation, les transports ou mise en remblais compactés ou en dépôts étant payés par ailleurs aux articles respectifs.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°402

PRIX N° 403 – Fouilles en tranchées.

Exécution à la main ; Le prix comprend la fouille sans évacuation, les transports ou mise en remblais compactés ou en dépôts étant payés par ailleurs aux articles respectifs.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°403

PRIX N° 404 – Décapage de la couche superficielle.

Décapage sur 0,15 m minimum sur les lieux d'implantation et aux endroits indiqués par le maître d'œuvre. Mise en dépôt pour emploi ultérieur si nécessaire.

Le terrain sera débroussaillé et nettoyé, enlevés après dessouchage, les massifs de construction éventuels démolis. Le présent prix comprend le rebouchage éventuel des ouvrages démolis en fondation et toutes sujétions permettant une évolution normale des travaux d'implantation et de nivellement.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°404

PRIX N° 405 – Mise en remblais ou évacuation déblais.

Remblaiement au droit des ouvrages en fondation. Evacuation des terres excédentaires. Remblai exécuté avec des terres provenant des fouilles ou déposées à côté du bâtiment. Mise en place par couches de 0,20 m. Compris compactage et arrosage, chargement, transport, et déchargement. Le compactage se fera au rouleau vibrant ou à la dame vibrante. Les terres argileuses ou végétales seront triées et ne devront en aucun cas être utilisées en remblai.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°405

PRIX N° 406 – Transplantation d'arbre sur site.

Les arbres, si nécessaire, seront déplacés sur le même site y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°406

PRIX N° 407 – Aménagement espace consommation extérieur de 64 m².

Travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira un plan d'exécution qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

Ce sont des espaces de consommation qui sont couverts d'un alliage d'aluminium extrudé, léger tout en étant d'une grande solidité, et d'un verre à haute performance éco énergétique.

La structure d'alliage d'aluminium et chaque composante de la structure doit être fabriquée avec une attention particulière, de la conception jusqu'à l'assemblage et à l'installation ; ne peut être utilisé que les meilleurs matériaux ainsi que les techniques de traitement de l'aluminium les plus reconnus de l'industrie ; un choix de design qui respecte et s'intègre à l'ensemble du bâtiment existant en profitant de l'ambiance désirée ; il sera harmonisé à l'architecture de l'hôpital.

PRIX N° 407 A : Couverture en charpente.

La charpente, qui est l'ossature porteuse et le squelette de la toiture, doit être constituée d'un assemblage d'éléments structurels de pièces de bois. C'est une ossature porteuse et de contreventement ; elle peut être constituée de différentes pièces de bois, de poutrelles, de béton et de profilés de métal. Une bonne charpente est nécessaire pour garantir la stabilité et l'intégrité de la structure porteuse de la toiture de l'espace de consommation. L'ossature porteuse peut être aussi en fonte, fer forgé, acier ou en béton armé. La charpente sera donc composée d'une ossature de poteaux et poutres qui portent la couverture ainsi que les charges verticales (c'est-à-dire les forces verticales s'exerçant sur la charpente) telles que les surcharges climatiques (neige).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 407 A

PRIX N° 407 B : Toiture - multipente à un quatre versant -

La toiture doit être constituée de plusieurs éléments successifs, de l'intérieur vers l'extérieur, qui lui permettent de résister aux temps et aux intempéries, et d'assurer le confort des visiteurs de l'hôpital: à savoir la charpente, les éléments d'isolation, l'écran sous toiture, la ventilation et le vide sous toit, la couverture, l'évacuation d'eau.

C'est l'inclinaison de la toiture qui conditionne l'évacuation de l'eau, assurée par un système de conduites et d'étanchéité.

L'évacuation des eaux pluviales est assurée par une gouttière pendante avec section rectangulaire en aluminium laqué ;

Les plaques de toit pour une couverture simplifiée seront en PVC : panneaux d'environ 0,50 m² en copolymère ou similaire.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 407 B

PRIX N° 407 C : Cloisons H : 2,70m

Les cloisons sont faites d'aluminium et du verre à haute performance éco énergétique.

L'entrepreneur devra l'exécution des poteaux raidisseurs et des tendeurs nécessaires à la bonne tenue des cloisons.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 407 C

PRIX N° 407-D : Portes - fenêtres : H2,20m

Seront réalisés à l'aide de profilés en aluminium (similaire à l'existant). Les profilés du cadre dormant de larges tubulaires, des couvre-joints seront utilisés, des bavettes seront utilisées.

Les drainages seront effectués selon les recommandations du concepteur, les busettes utilisées intégreront des clapets anti-refoulement.

Pour partie basse sera prévu un profilé en aluminium qui permettra la pose de la fenêtre sans perçage de la traverse basse. Latéralement pour assurer une parfaite pose de la fenêtre, des vérins de pose seront utilisés.

Le profilé utilisé en partie basse permettra d'intégrer une récupération des eaux de condensation et des busettes côté extérieur.

Le remplissage sera maintenu d'un joint de vitrage en EPDM, de parcloles et de joint intérieur.

L'entreprise fournisseur des profilés et des quincailleries devra être certifiée qualité ISO 9001 ou similaires. Vitrage couleur teinté vert et au choix de l'Architecte y compris couvre joint intérieur et extérieur et toute quincaillerie nécessaire de premier choix.

Le choix des portes et fenêtres doit être approprié à l'ensemble, tout en tenant compte des particularités architecturales du bâtiment.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 407-D

PRIX N° 407 E : Rideaux.

Rideaux roulant en tissu

Ouvrage au mètre carré pour l'ensemble, y compris quincaillerie nécessaire correspondante à la gamme et toutes sujétions de fourniture, de pose, de fixation.

Le choix des couleurs doit être approprié à l'ensemble et soumis au visa du maître d'ouvrage ;

Toute sujétion y compris toutes sujétions de fournitures, de pose, tous accessoires et toutes quincailleries.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 407 E

PRIX N° 407 F: Socle. 1x1 m² ; prof:1m

Le socle est l'élément important de la stabilité puisqu'il est relié à la structure porteuse des éléments.

Ouvrages de béton en fondation seront exécutés avec le plus grand soin en raison des infiltrations d'eau pouvant survenir pendant les travaux.

Les prix unitaire comprendront toutes les sujétions inhérentes d'équipement, blindages et autres interventions nécessaires.

Béton de propreté ;

Exécuté en béton n°1 (voir tableau des dosages) sous les semelles, épaisseur suivant plans, compris pilonnage. La largeur du béton de propreté dépassera de 0,10 de chaque côté de l'aplomb des ouvrages qu'il supporte.

Béton armé en fondation pour tous ouvrages ;

Exécuté en béton n°4 vibré ou penvibré, exécuté conformément aux plans de détails établis par le Bureau d'Etudes, compris coffrage, recouplement des balèbres réserves de larmiers, trous, trémies, engravures décoffrage, etc... Les études de structure seront conformes au règlement de construction parasismique.

Acier à haute limite élastique (Fe E 500) en fondation ;

Le ferrailage exécuté conformément aux plans de B.A, l'Entrepreneur devra la fourniture, la façon et la pose des aciers le fil de ligature, les aciers de montage, selon plan d'exécution établis par le Bureau d'Etudes ; toutes sujétions seront à prévoir dans le prix unitaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°407 F

PRIX N° 408 – Aménagement espace téléboulisque.

Travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira deux types de plantation qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°408

PRIX N° 409 – Décapage de l'enduit / int.

Piquage et grattage de l'enduit existant, jusqu'à la mise à nu des cloisons et des murs de telle sorte qu'on puisse obtenir un support parfait. Y/C toutes sujétion

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°409

PRIX N° 410 – Décapage de l'enduit / ext.

Piquage et grattage de l'enduit existant, jusqu'à la mise à nu des murs de telle sorte qu'on puisse obtenir un support parfait. Y/C toutes sujétion

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°410

PRIX N° 411 – Décapage du revêtement.

Le décapage des revêtements mural et du sol de toute nature, en carreaux, granito, en marbre etc... de toute dimension y compris couche d'accrochage et démolition du faux plafond en staff, évacuation et transport à la décharge publique des gravois.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°411

PRIX N° 412 – Dépose : cadres / portes / fenêtres.

Ce prix rémunère les travaux de dépose et ou sans repose des portes, fenêtres, châssis et grilles existants de toute dimension, natures. Lors de la dépose, l'entrepreneur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour la préservation de l'élément à déposer.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°412

PRIX N° 413 – Dépose : Plomberies / chauffage et sanitaires.

La dépose de la plomberie de chauffage et des appareils sanitaire (lavabo, W-C à l'anglaise ou à la turque, etc ...), accessoires Récupération des éléments en bon état et stockage dans un local protégé.

Ouvrage payé ensemble au prix n°413

PRIX N° 414 – Démolition maçonnerie de toute natures et de toutes épaisseur.



La démolition des murs ou des parties des murs de toute nature et de toute dimension, ouvrages en béton de toute nature sauf éléments de structure, Maçonnerie de moellons paillasse ect y compris le transport à la décharge publique des gravats.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°414

PRIX N° 415 – Hérisson en pierres de 0.10 m.

Localisation : socle, pente, etc. ...

Les sols sur terre pleine seront fondés sur blocage de pierres sèches de 0.10 m d'épaisseur, les pierres posées en hérisson, la pointe en l'air, rangé à la main puis damées.

Les interstices seront remplis par de petits éléments afin d'assurer un parfait calage de l'ensemble.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°415

PRIX N° 416 – Forme de béton de 0,08 y/c armatures.

Les formes sur blocage ci avant décrit, seront réalisées en béton, armées d'un quadrillage, section 0.30 m x 0.30 m, compris aciers de ligature, fil de fer, et toutes sujétions de mise en œuvre. Il sera accordé une majoration de 10% pour chutes, écarts de laminage, etc.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°416

PRIX N° 417 – Chape (revêtement poli).

Comprenant une chape de 0.035 m d'épaisseur au mortier de ciment CPJ 45 dosé à 350 Kgs de ciment CPJ 45, convenablement dressée, compris refluxage et lissage de la chape avant prise.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°417

PRIX N° 418 – Béton armé en élévation.

Exécuté en béton n°4, n°5 ou n°6, vibré et pervibré, conformément aux plans de détails établis par un bureau d'étude compris coffrage, décoffrage, recoupement des balèbres, réserve de larmiers, de trous et trémies, engravures, etc... suivant façades et coupes. Les bétons en superstructure seront comptés depuis la plate-forme brute de rez-de-chaussée.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°418

PRIX N° 419 – Armatures pour béton armé.

Le ferrailage sera exécuté conformément aux descriptions du maître d'œuvre. L'entrepreneur devra :

La fourniture

La façon et la pose des aciers

Le fil de ligature

Les cales annulaires

Le poids des aciers pris en compte résulte du mètre théorique, il sera accordé une majoration de 10 % pour les chutes, fils de ligature, écart de laminage.

Ouvrage payé au kilogramme, au prix n°419

PRIX N° 420 – Aménagement cuisine.

Tous les travaux d'aménagement seront exécutés conformément aux règles de l'art et selon les meilleurs techniques en usage.

PRIX N° 420 A : Dalle en béton pour paillasse.

Exécuté en béton de 0,10 m d'épaisseur maximum, armé d'un quadrillage 8T, espacement 0,15 m ; y compris coffrage, décoffrage et ferrailage et toutes sujétions.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 420 A

PRIX N° 420 B : Marbre de carrare.

Fourniture et pose de marbre de carrare sur les paillasses au choix de l'architecte, selon calepinage fourni, polissage et lustrage in situ.
Y compris sujétions de fourniture, pose, petites largeurs, quart de rond d'angle.

Ouvrage payé au mètre carré au prix n° 420 B

PRIX N° 420 C : Evier.

Fourniture d'un évier en inox à 2 bacs de 1.20 x 0.60 équipé d'égouttoirs, de trop plein, robinetterie mélangeuse sur gorge chromée, à bec orientable, vidange bi-bac à grille chromée, siphon d'évier à culot démontable et toutes sujétions de fourniture et de pose. L'entreprise établira un plan d'exécution qu'elle soumettra au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage pour approbation.

Ouvrage payé au forfait, au prix n° 420 C

PRIX N° 420 D : Branchement au réseau des égouts E.U.

Ce prix rémunère l'exécution du branchement à l'égout du regard de sortie en buse $\varnothing$ 50 ou $\varnothing$ 30 en PVC, y compris terrassement en tout terrain, buses, lit de sable de 10cm sous la conduite, les remblaiements des fouilles en terre tamisée, l'arrosage et le compactage, le percement des murs et dalles s'il y a lieu et sa réfection et l'exécution de regard intermédiaires si nécessaire entre le regard de sortie et le point de branchement.

Les travaux de branchement aux égouts des eaux usées de la buvette seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble au prix n° 420 D

PRIX N° 421 – Cloisons en brique creuses de 6 trous.

Toutes les cloisons intérieures cotées 0,10 ou 0,15 seront en briques creuses hourdées au mortier N°2, y compris linteaux en BA. Y compris toutes sujétions

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 421

PRIX N° 422 – Enduit extérieurs.

Ce prix comprend toutes les sujétions telles que : cucillis, arêtes, arrondis, nez, sujétions de retour, tableaux et petites surfaces, et toutes sujétions de joints ou autre type décor sur la façade.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n° 422

PRIX N° 423 – Enduit intérieurs sur mur et plafonds.

Sur les éléments de murs, voiles, cloisons, plafonds, retombées et poutres et suivant instruction du Maître d'œuvre.
Exécuté en deux couches :

1/ Une couche de dégrossissage en une ou plusieurs passes d'épaisseur ne dépassant pas 0,01 m.

2/ Une couche de finition de 0,005m d'épaisseur passée au bouclier dit "FINO".

Le prix devra comprendre la fourniture et la pose de grillage galvanisé aux jonctions du béton avec la maçonnerie.

Ouvrage payé au mètre carré, sans plus-value pour petites parties, faibles largeurs et motifs décoratifs.

Tous les angles des murs et piliers recevront une baguette d'angles métalliques de 2m de hauteur du type ARMURE ou similaire, ses baguettes sont inclus dans ce prix

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°423

PRIX N° 424 – Pose et scellement de cadres.

Ce prix comporte la pose de tous les éléments et pièces des portes et fenêtres. Ajustage des portes et fenêtres suivant modèle et indication de maître d'ouvrage, y compris quincailleries et toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°424

PRIX N° 425 – Grès cérame de 30 x 30 m².

Le sol sera revêtu en carreaux céramiques de 30 x 30 m² antidérapant, ce pris rémunère la fourniture et pose des carreaux, mortier de pose, joints, coupes, le support de 0,045 m d'épaisseur sera exécuté au mortier dosé à 300 kg de ciment après nettoyage soigné du support.

Le mortier devra refluer dans les joints sur la moitié de l'épaisseur des carreaux au fur et à mesure du travail de pose

Il sera procédé au nettoyage du mortier qui reflue les joints afin d'éviter le ternissage des carreaux

Le coulage des joints au ciment blanc pur, devra être fait avant séchage du mortier de pose (au moins à la fin de chaque journée), échantillon à faire approuver par le maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°425

PRIX N° 426 – Plinthes en grès cérame.

Même prescription que le prix N° 425, les plinthes seront en carreau céramique de 7 cm.

Ouvrage payé au mètre linéaire, au prix n°426

PRIX N° 427 – Grès cérame pour murs de 20 x 20 m².

Comprenant forme et béton, mortier de pose, joints, coupes, découpes, bords arrondis, le support de 0,045m d'épaisseur sera exécuté au mortier dosé à 250 kg de ciment après nettoyage soigné du support.

Les carreaux devront être posés au cordeau à bain soufflant de mortier y compris baguettes d'angle en plastiques, la couleur et les dimensions seront identiques à l'existant et au choix de maître d'ouvrage.

Le mortier devra refluer dans les joints sur la moitié de l'épaisseur des carreaux au fur et à mesure du travail de pose.

Il sera procédé au nettoyage du mortier qui reflue les joints afin d'éviter le ternissage des carreaux.

Le coulage des joints, au ciment blanc pur, devra être fait avant séchage du mortier de pose (au moins en fin de chaque journée), échantillon à faire approuver par le maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°427

PRIX N° 428 – Granito lavé.

La mise en œuvre sera exécutée comme ci avant, les grains de marbre concassés étant remplacés par des gravillons d'oued d'une granulométrie de 15.25 ou 30 mm ; bien calibrés, de teinte homogène, le polissage étant remplacé par des lavages à l'eau claire. Les joints seront en latté de 10 mm d'épaisseur minimum.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°428

PRIX N° 429 – Plinthes en gravillons lavés.

Réalisées en granito de mignonnette lavée DE 0,10 m de hauteur, les enduits de raccordement au-dessus des plinthes seront parfaitement dressés ; les gravillons bien calibrés et de teinte homogène.

Ouvrage payé au mètre linéaire, au prix n°429

PRIX N° 430- Faux plafond en staff lisse.

Travaux d'installation d'un faux plafond en staff lisse de 15 mm d'épaisseur ; réalisé avec plâtre du 1er choix à faire agréer par l'architecte, avec feuillure périphérique de 7x7 cm pour les grandes surfaces, de 5x5 cm pour les petites surfaces. Travaux à réaliser suivant les règles de l'art et conformément au plan et instructions de l'architecte ; suspension par fils galvanisés tous les 0,25 m², y compris coupes et découpes en biais, retombée (panneau vertical), fixation avec fil de fer galvanisé, échafaudage réservation pour tout appareillage électrique ou luminaire et toutes sujétions de fourniture et pose.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°430

PRIX N° 431 – Aide à la pose d'appareils sanitaire.

Alimentation et raccordement de toute section y compris raccords mixtes, rosaces, colliers de fixation avec bagues anti-vibratiles, accessoires de fixation et de scellements, fourreaux au passage des maçonneries et ouvrages en béton, etc. ...

Ce prix comprenant toutes les sujétions de fourniture, pose, pièces de fixation, pièces de raccordement (té coude, raccordes, ect ...), essais, percements, scellements, fourreaux et mise en œuvre.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°431

PRIX N° 432 – Dépose de l'installation électrique.

Dépose de l'installation défectueuse avant tout commencement des travaux, l'entrepreneur doit soumettre à l'agrément de l'administration la procédure selon les meilleurs techniques en usage et les règles de l'ONE.

y compris toutes sujétions

Ouvrage payé au forfait, au prix n°432

PRIX N° 433-Alimentation en électricité CAFE/SNACK

Travaux d'alimentation en électricité du CAFE/SNACK selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

L'alimentation sera assurée par un câble depuis le tableau de répartition située dans le local technique le plus proche vers le tableau de protection secondaire correspondant alimentant à son tour l'ensemble du CAFE/SNACK.

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le raccordement d'un câble de section appropriée y compris les boîtes de jonction étanches type PLEXO et les bornes de raccordement du câble électrique et tous les accessoires nécessaires à la pose du câble.

Cette prestation sera fournie, posé et raccordé, y compris tubage, boîtes d'encastrement, saignées, réservations et toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°433

PRIX N° 434 – Tableau électrique CAFE/SNACK

Comprend : fourniture, pose, coupes, chutes, chemins de câble, tableau, boîtes, disjoncteurs, raccordement aux panneaux compteurs, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et suivant descriptions du maître d'ouvrage et détails du maître d'œuvre.

L'entreprise doit la fourniture, pose et raccordement du tableau en ordre de marche y compris tous les accessoires de raccordement conformément aux spécifications jointes.

REPERAGE

Tous les composants seront repérés par étiquettes en dilophanes gravées. Toute la filerie de câblage doit être numérotée.

Ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et le raccordement en ordre de marche, tels que définis ci avant, y compris, la pose, la niche maçonnée recevant le tableau, coffrages perdus des niches, la mise à la terre, ainsi que toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement nécessaire pour une mise en service conformément aux normes et règles de l'art et seront réglés à l'Unité de l'ensemble.

PRIX N° 435 – Foyers lumineux.

Ce prix comprend :

La ligne depuis le tableau de distribution en fourreau ICDE n° 13 ou ICO n° 13 comprenant 3 conducteurs H07-VU ou en câbles U1000RO2V 3x1,5 mm² posés sur chemin de câbles ou dans les vides de construction jusqu'au foyer lumineux, arrêté sur un pot de réservation encastré, placés à 1.30 m du sol fini.

La ligne depuis le foyer jusqu'à l'interrupteur en fourreau ICDE n° 13 ou ICO n° 13 comprenant 2 conducteurs H07-VU ou en câbles U1000RO2V 3x1,5 mm² posés sur chemin de câbles.

Un pot de réservation et Une boîte d'encastrement de réservation d'un ou plusieurs interrupteurs dans la maçonnerie d'un à quatre poste d'appareillage suivant le nombre des interrupteurs de marque Legrand ou similaire.

Plaque étanche antibactérienne facilement nettoyable (IP44).

Le fil de fer galvanisé dans les fourreaux pour le tirage des conducteurs.

L'interrupteur simple dans les locaux secs ou étanche dans les locaux humides

Le point lumineux avec douille et sortie de fil

La mise en place, le raccordement et la fixation de l'ensemble des équipements y compris accessoires, conformément aux règles de l'art et aux plans joints au présent CPS.

Les manchons des entrées de tubes, la filerie, les saignées, conduits ICD, câblages, rebouchage, bornes, connexions, fixations et essais.

Interrupteur de marque LEGRAND série Lyris ou similaire.

L'ensemble de l'ouvrage, fourni, posé et raccordé, y compris toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°435

PRIX N° 436 – Prises de courant.

Fourniture et pose de prises de courant encastrées avec boîtiers fourreaux I.C.D.E. Encastré, conducteur U 500 V, 2.5 mm² et 4.5mm² section, raccordement jusqu'au tableau correspondant et toutes autres sujétions.

Appareillage du type LEGRAND modèle Lyris ou similaire.

Ce prix comprend :

Les prises de courant, les boîtes d'encastrement d'un ou plusieurs postes d'appareillage, de marque Legrand ou similaires. Les alimentations en câbles selon le cas, posés sous conduits ICTL ou ICTA selon mode de pose comprenant câbles, sur chemin de câbles ou dans les vides de construction, depuis le tableau électrique de protection jusqu'aux prises de courant y compris les conduits ainsi que toutes les sujétions de fourniture pose et raccordement.

Deux types de prises de courant selon le cas normal ou étanche :

Étanche pour salles humides (cuisine, salle d'eau, etc....)

Normale pour salles non humides.

Les boîtes d'encastrement des prises de courant seront exclusivement de type à vis. Les boîtes à fixation par griffes ne sont pas acceptées.

PRIX N° 436-A – Prises de courant 220 V + T (10A) y compris alimentation.

Depuis tableau coupe circuit, comprenant le conducteur U 500 V de 2,5 mm² sous conduit ICD encastrés socle et prise de courant encastrés appareillage du type LEGRAND ou similaire.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°436-A

PRIX N° 436 –B– Prises de courant 380 V + T (16A) y compris alimentation.

Depuis tableau coupe circuit, comprenant le conducteur U 500 V de 4,5 mm² sous conduit ICD encastrés socle et prise de courant encastrés appareillage du type LEGRAND ou similaire

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°436 B

PRIX N° 437 - Eclairage de sécurité.

PRIX N° 437 A : Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (balisage)

Type incandescence 60 lumens, blocs en métal et verre. Etiquettes Réf : 609 53, suivant NF X 08.003 et voyant de contrôle, il doit permettre la signalisation des issues, le balisage des circulations, cheminement et changement de direction. Blocs posés, y compris liaison en câble d'alimentation, accessoires d'installations, boîtes d'étanchéité, grillage de protection et caisson d'encastrement pour faux plafond à lames.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°437 A

PRIX N° 437 B - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité ambiance

Type fluorescence 340 lumens, en métal et verre. Blocs posés en saillie ou en encastré, y compris liaison en câble d'alimentation, boîtier d'étanchéité et caisson d'encastrement pour faux plafond à lames.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°436 B

PRIX N° 438 - Appliques.

Fourniture et pose d'Applique ronds type IP 44.5 avec lampe de 100 W de LEGRAND ou similaire.

Echantillon à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°438

PRIX N° 439 - Lustres.

Fourniture et pose de Lustres avec lampe de 100 W de LEGRAND ou similaire.

Echantillon à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°439

PRIX N° 440 - Hublots étanches

Fourniture et pose du hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w, y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°440

PRIX N° 441 - Hublots simples

Fourniture et pose du hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w, y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°441

PRIX N° 442 - Prise téléphonique.

Il sera compris les conduits en ICD Ø 21 posés en encastré entre la boîte de dérivation et les boîtes d'encastrement Ø 60 fixées à 35 cm du sol pour prise téléphone. Les tubes seront aiguilles. La prise téléphone sera de la série Neptune de la grand à 8 contacts ou similaire ; y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°442

PRIX N° 443 - Prise antenne TV.

Fourniture, pose et raccordement d'une prise de télévision complète ayant les caractéristiques suivantes :
Pour installation hertzienne et satellite avec démodulateur individuel ;

4

Permettant la réception des émissions numériques ;
 Equipée d'une borne de connexion automatique pour le raccordement du câble coaxial
 -TV 5-68/120-62 MHz,
 -FM 87.5-108 MHz,
 -Satellite 950-2400MHz,
 -Atténuation ≤ 2 dB.

Le prix comprend en outre le mécanisme, la boîte d'encastrement, la plaque, le support et Accessoires y compris :
 tubage Ø21 encastré entre la prise de télévision et la gaine ou boîte de dérivation correspondante ;
 Câble coaxial entre la prise de télévision et la gaine ou boîte de dérivation correspondante ; en tête -> prises
 la prise complète ; accessoires de raccordement ; essais et mesures ;
 Toutes sujétions de fourniture, de pose, raccordement et encastrement.

L'ouvrage sera payé à l'unité, fourni et posé en ordre de marche, y compris toutes sujétions d'exécution suivant les normes.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°443

PRIX N° 444- Climatiseurs split-system

Fourniture et pose de climatiseurs (chaud -froid) split system de puissance 18000btu, l'entreprise doit fournir la fiche technique et la marque pour approbation du maître d'ouvrage.

Ce prix comprend aussi les travaux de pose, raccords, percement et rebouchage nécessaire y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°444

PRIX N° 445 – Alimentation en eau potable.

Les tuyaux pour l'alimentation et raccordement sont en Coprax ou similaire et de toute section y compris raccords mixtes, rosaces, colliers de fixation avec bagues anti-vibratiles, accessoires de fixation et de scellements, fourreaux au passage des maçonneries et ouvrages en béton, etc. ...

Ce prix comprenant : pose, pièces de fixation, pièces de raccordement (té coude, raccords, etc.), essais, percements, scellements, fourreaux et mise en œuvre.

Travaux d'alimentation en eau potable de la buvette seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé au forfait, au prix n°445

PRIX N° 446– Drainage des eaux pluviales.

Ce prix comprend la réalisation des canalisations d'évacuation aux endroits indiqués par l'architecte et ou selon plan et indications de la maîtrise d'œuvre :

Toutes les chutes et collecteur seront en PVC de Ø 100 ; comprenant coupes, joints coulé au plomb et matés sur corde goudronnée ou joints en caoutchouc, colliers à double boulon ; percement et débouchements ; culottes, tampons hermétiques y compris toutes sujétions de fourniture, pose, construction et ou démolition.

Ouvrage payé au mètre linéaire au prix n°446

PRIX N° 447 – Réfection et réinstallation de la plomberie.

Déposes, fourniture, façonnage, pose coupe, joints, fourreaux, raccords en fonte malléable, colliers, tranchées et remblais, protection des canalisations apparentes par application de 2 couches de bitume à chaud saignées, percements et rebouchages nécessaires y compris toutes sujétions de.

Ouvrage payé au forfait, au prix n°447

PRIX N° 448 – Chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw.

Fourniture et pose de chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw de marque MAFELEC ou similaire, y compris groupe de sécurité, tube de raccordement et d'évacuation, raccords mixtes, fixations et toute accessoires y compris toutes pièces de raccords, percements, scellements, toutes fournitures et sujétions.

Ouvrage payé à l'unité au prix448

PRIX N° 449 – Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.
Extincteur à Poudre classe ABC de 5Kg y compris toute sujétions de fourniture, de pose et de scellement aux
endroits indiqués par l'Architecte.

Ouvrage payé à l'unité et au prix.....449

PRIX N° 450 – Fourniture et pose d'un lavabo sur dalle.

Comprenant:

- Lavabo 50/50 type "PORCHER" JACOB; DELAFON, ALLIA, C.E.C. PORCHER OU similaire.

- 1 mélangeur chromé de 1er choix.

- Vidange et clapet avec siphon.

- Evacuation en tuyau de plomb jusqu'à la chute ou au regard.

- Tube cuivre pour alimentation

- Fourniture et pose de glace 0,50x0,40 bords chanfreinés.

- Fixation sur colonne ou supports chromés au choix de l'Architecte pour lavabo et fixation sur tablette en béton
armé pour vasque.

- Porte serviettes à 2 branches en métal chromé.

- Tablette en porcelaine.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°450

PRIX N° 451 – Fourniture et pose de WC à l'anglaise.

Comprenant:

- 1 Cuvette type "PORCHER" - " JACOB DE LAFON" ou similaire couleur blanche avec abattants doubles en
plastique.

- 1 chasse basse avec robinet

- 1 siphon en fonte

- Raccordements à l'alimentation et à l'évacuation

1 Porte papier hygiénique et toutes sujétions.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°451

PRIX N° 452 – Fourniture et pose de robinets.

Fourniture et pose de robinets après approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°452

PRIX N° 453 – Fourniture et pose des portes 0,70 x 2,15.

Fourniture et pose des portes en bois après approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°453

PRIX N° 454 – Fourniture et pose des portes 1,50 x 2,15.

Fourniture et pose des portes en bois après approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°454

PRIX N° 455 – Fourniture et pose de porte métallique de 1,30 x 2,15.

Fourniture et pose des portes après approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à L'unité, au prix n°455

PRIX N° 456 – Fourniture et pose de grille de protection.

Fourniture et pose après approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°456

PRIX N° 457 – Fenêtres coulissantes.

Fourniture et pose après approbation du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°457

PRIX N° 458 – Peinture vinyl sur enduits ext.

Peinture vinylique type VinylAstral sur enduits comprenant :

- 1 brossage énergique et général à la brosse chiendent
- 1 couche d'impression au VinylAstral diluée 10% d'eau.
- 1 couche d'enduit Tout prêt ou sous couche V779
- 1 couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi
- 1 deuxième couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi (application 3 heures après la première).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°458

PRIX N° 459 – Peinture vinyl sur enduits int

Peinture vinylique type VinylAstral sur enduits comprenant :

- 1 brossage énergique et général à la brosse chiendent
- 1 couche d'impression au VinylAstral diluée 10% d'eau.
- 1 couche d'enduit Tout prêt ou sous couche V779
- 1 couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi
- 1 deuxième couche de VinylAstral pur prêt à l'emploi (application 3 heures après la première).

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°459

PRIX N° 460 – Peinture sur glycéro sur bois

Peinture glycérophthalique sur menuiserie bois comprenant :

- 2 couches de peinture glycérophthalique mate
- 1 couche d'émail glycérophthalique celluc

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°460

PRIX N° 461 – Peinture sur glycéro sur menuiserie métallique

Peinture glycérophthalique sur menuiserie métallique comprenant :

- 2 couches de peinture glycérophthalique mate
- 1 couche d'émail glycérophthalique celluc.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°461

PRIX N° 462 – Panneaux de Signalisation

Fourniture et pose des panneaux de dimensions 0.8X0.5 mxm de signalisation pour le CAFE/SNACK
Modèle Structure et cadre INOX et support de texte et dessin en plexiglas gravé, couleurs, textes, dessins mode de pose et fixation au choix du maître d'ouvrage.
Y Compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°462

B / - LE KIOSQUE

PRIX N° 501 – Fouilles en pleine masse (100 x 0,5 m²).

Exécution à la main ou à l'engin mécanique, tolérance de niveau plus ou moins 3 cm. Le prix comprend la fouille sans évacuation, les transports ou mise en remblais compactés ou en dépôts étant payés par ailleurs aux articles respectifs.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°501

PRIX N° 502 – Mise en remblais ou évacuation déblais.

Remblaiement au droit des ouvrages en fondation. Evacuation des terres excédentaires. Remblai exécuté avec des terres provenant des fouilles ou déposées à côté du bâtiment. Mise en place par couches de 0.20 m. Compris compactage et arrosage, chargement, transport, et déchargement. Le compactage se fera au rouleau vibrant ou à

4

la dame vibrante. Les terres argileuses ou végétales seront triées et ne devront en aucun cas être utilisées en remblai.
Le terrain après compactage devra avoir une densité égale à 95 % de la densité " optimum proctor ". Les terres excédentaires seront transportées aux décharges publiques de la ville.
Les quantités seront calculées suivant les cubes des fouilles réalisées, sans majoration pour foisonnement.

Ouvrage payé au mètre cube, au prix n°502

PRIX N° 503 – Hérisson.

Localisation : socle, pente, etc. ...

Les sols sur terre pleine seront fondés sur blocage de pierres sèches de 0,20 m d'épaisseur, les pierres posées hérisson, la pointe en l'air, rangé à la main puis damées.

Les interstices seront remplis par de petits éléments afin d'assurer un parfait calage de l'ensemble.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°503

PRIX N° 504 – Armature de forme.

Le ferrailage sera exécuté conformément aux descriptions du maître d'œuvre. L'entrepreneur devra :

La fourniture

La façon et la pose des aciers

Le fil de ligature

Les cales annulaires

Le poids des aciers pris en compte résulte du mètre théorique, il sera accordé une majoration de 10 % pour les chutes, fils de ligature, écart de laminage.

Ouvrage payé au kilogramme, au prix n°504

PRIX N° 505 – Forme.

Les formes sur blocage ci avant décrit, seront réalisées en béton, armées d'un quadrillage, section 0,30 m x 0,30 m, compris aciers de ligature, fil de fer, et toutes sujétions de mise en œuvre. Il sera accordé une majoration de 10% pour chutes, écarts de laminage, etc.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°505

PRIX N° 506 – Chape.

Comprenant une chape de 0,035 m d'épaisseur au mortier de ciment CPJ 45 dosé à 350 Kgs de ciment CPJ 45, convenablement dressée, compris refluxage et lissage de la chape avant prise.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°506

PRIX N° 507 – Regards visitables 0,40 x 0,40.

Les regards seront réalisés suivant les descriptions du maître d'œuvre, aucun remblai ne sera mis en place avant les essais d'étanchéité et la prise d'attachements qui seront l'objet d'un procès-verbal.
Ce prix rémunère la réalisation d'un regard de 0,50 x 0,50 m² y compris toutes sujétions du maître d'ouvrage.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°507

PRIX N° 508 – Buses diam 100.

Les buses en P.V.C seront d'excellente qualité sans fissures et sans épaufrures. Elles auront les diamètres indiqués ci-après et reposeront sur toute leur longueur à fond de fouille sur un lit de sable de 0,10 m d'épaisseur minimum, calées dans la position définitive par du sable damé.
Ce prix rémunère la fourniture et la pose des buses en PVC de 300mm y compris toutes sujétions du maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre linéaire, au prix n°508

PRIX N° 509 – Fourniture et pose d'un kiosque (3mx3m).

Fourniture et installation d'un kiosque en aluminium de 3m x 3m. (voir plan de détails ci-joint pages Annexe).

L'équipement devra être à la fois esthétique, multifonctionnel, durable et ne nécessitant qu'un entretien minimum. L'équipement devra respecter toutes les normes en vigueur relatives à ce type d'équipement. L'entreprise fournira obligatoirement, dans son mémoire technique, les attestations officielles de conformité.
Y Compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°509

PRIX N° 510 – Aménagement espace consommation.

Travaux d'aménagement d'un espace de 15m² réservé aux consommateurs y compris fourniture et pose de toutes sujétions.

Le sol sera revêtu en carreaux céramiques antidérapant format, motifs, couleurs au choix du maître d'ouvrage, ce pris rémunère la fourniture et pose des carreaux, mortier de pose, joints, coupes, le support de 0,045 m d'épaisseur sera exécuté au mortier dosé à 300 kg de ciment après nettoyage soigné du support. Le mortier devra refluer dans les joints sur la moitié de l'épaisseur des carreaux au fur et à mesure du travail de pose. Il sera procédé au nettoyage du mortier qui reflue les joints afin d'éviter le ternissage des carreaux. Le coulage des joints au ciment blanc pur, devra être fait avant séchage du mortier de pose (au moins à la fin de chaque journée), échantillon à faire approuver par le maître d'ouvrage.

Ouvrage payé au mètre carré, au prix n°510

PRIX N° 511 – Alimentation en électricité KIOSQUE.

Travaux d'alimentation en électricité du KIOSQUE selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

L'alimentation sera assurée par un câble depuis le tableau de répartition située dans le local technique le plus proche vers la boîte d'alimentation et du comptage correspondant alimentant à son tour l'ensemble du KIOSQUE.

Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le raccordement d'un câble de section appropriée y compris les boîtes de jonction et d'alimentation étanches type PLEKO, la protection du compteur le compteur, les bornes de raccordement du câble électrique et tous les accessoires nécessaires à la pose du câble.

Cette prestation sera fournie, posé et raccordé, y compris tubage, boîtes d'encastrement, saignées, réservations et toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°511

PRIX N° 512 – Tableau électrique KIOSQUE

Comprend : fourniture, pose, coupes, chutes, chemins de câble, tableau, boîtes, disjoncteurs, raccordement aux panneaux compteurs, y compris toutes sujétions de mise en œuvre et suivant descriptions du maître d'ouvrage et détails du maître d'œuvre.

L'entreprise doit la fourniture, pose et raccordement du tableau en ordre de marche y compris tous les accessoires de raccordement conformément aux spécifications jointes.

REPERAGE

Tous les composants seront repérés par étiquettes en diaphanes gravées. Toute la filerie de câblage doit être numérotée.

Ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et le raccordement en ordre de marche, tels que définis ci avant, y compris, la pose, la niche maçonnée recevant le tableau, coffrages perdus des niches, la mise à la terre, ainsi que toutes sujétions de fourniture, de pose et de raccordement nécessaire pour une mise en service conformément aux normes et règles de l'art et seront réglés à l'Unité de l'ensemble.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°512

PRIX N° 513 – Foyers lumineux.

Conducteurs en U 500 V de 1,5mm² sous conduits goulottes.

Les interrupteurs S.A. V.V. et bouton poussoir seront du type normalisé 10 A à contact argent placés sur conduits goulotte, à 1,30 m du sol fini.

Du type LEGRAND ou similaire encastré série Lyris.

Du type LEGRAND ou similaire apparent série Lyris.

Douilles à bout de fils, ampoules de 60 à 150 WATT commande avec poire ou interrupteur à la demande de l'Architecte, boîtes de dérivation et toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°513

PRIX N° 514 – Prises de courant.

Fourniture et pose de prises de courant sur conduits goulottes, conducteur U 500 V, 2.5 mm² section, raccordement jusqu'au tableau correspondant et toutes autres sujétions.
Appareillage du type LEGRAND ou similaire modèle Lyris.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°514

PRIX N° 515 – Eclairage de sécurité.

Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (balisage)
Type incandescence 60 lumens, blocs en métal et verre. Etiquettes Réf : 609 53, suivant NF.X 08.003 et voyant de contrôle. Blocs posés, y compris liaison en câble d'alimentation, accessoires d'installations, boîtes d'étanchéité, grillage de protection,

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°515

PRIX N° 516 – Appliques.

Applique ronds type IP 44.5 avec lampe de 100 W de LEGRAND ou similaire.
Echantillon à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°516

PRIX N° 517 – Hublots étanches

De type Legrand ou similaire ; socle en tôle électro - zing faisant réflecteur, diffuseur verre monté par translation avec verrouillage, grille de protection métallique électro-zing ainsi que toutes sujétions de pose et de raccordement.
Hublot carré ou rond, avec douille et ampoule de 100 w ; y compris toute sujétion de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°517

PRIX N° 518 - Prise téléphonique.

Il sera compris les conduits en ICD Ø 21 posés en conduits goulotte, entre la boîte de dérivation et les boîtes conduits goulotte à 35 cm du sol pour prise téléphone. Les tubes seront aliguilles. La prise téléphone sera de la série Neptune de le grand à 8 contacts ou similaire ; y compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°518

PRIX N° 519 – Alimentation en eau potable.

Les tuyaux pour l'alimentation et raccordement sont en Coprax ou similaire et de toute section y compris raccords mixtes, rosaces, colliers de fixation avec bagues anti-vibratiles, accessoires de fixation et de scellements, fourreaux au passage des maçonneries et ouvrages en béton, etc. ...
Ce prix comprenant : pose, pièces de fixation, pièces de raccordement (té coude, raccordes, etc.), essais, percements, scellements, fourreaux et mise en œuvre.
Travaux d'alimentation en eau potable de la buvette seront exécutés selon les meilleurs techniques en usage avec un sous compteur y compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Ouvrage payé à l'ensemble, au prix n°519

PRIX N° 520– Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.

Extincteur à Poudre classe ABC de 5Kg, y compris toute sujétions de fourniture, de pose et de scellement aux endroits indiqués par l'Architecte.

Ouvrage payé à l'unité au prix n°520

PRIX N° 521 – Panneaux de Signalisation.

Fourniture et pose des panneaux de dimensions 50x30 cmxcm de signalisation pour la buvette, la terrasse et le kiosque.

Modèle Structure et cadre INOX et support de texte et dessin en plexiglas gravé, couleurs, textes ,dessins mode de
pose et fixation au choix du maître d'ouvrage.
Y Compris toutes sujétions.

Ouvrage payé à l'unité, au prix n°.....521

CHAPITRE III

BORDEREAUX DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Appel d'offres n° 06/2017 relatif à La réalisation des travaux d'aménagement et d'installation de locaux pour le compte de la fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la sante, en deux lots distincts

Lot n° 1 : Aménagement d'une buvette et d'une terrasse, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital provincial de khénifra.

N° des prix	Désignation des prestations	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaires en DH (hors TVA) En chiffre	Prix total
A / - La Buvette 150,50 m²					
101	Fouilles en puits ou trous	m3	6		
102	Misc en remblais ou évacuation déblais	m3	6		
103	Aménagement cuisine				
103-A	Daïette en béton pour paillasse	m²	2,5		
103-B	Marbre de carrare	m²	2,5		
103-C	Evier	Ens	1		
103-D	Branchement au réseau des égouts E.U.	Ens	1		
104	Aménagement espace consommation intérieur 30m²				
104-A	Faux plafond en staff lisse	m²	30		
104-B	Carrelage similaire Parquet	m²	30		
104-C	Plaquette de parement	m²	7		
105	Aménagement espace consommation extérieur 75m² (solarium 4 saisons).				
105-A	Couverture en charpente.	m²	75		
105-B	Toiture - monopente à un seul versant.	m²	75		
105-C	Cloisons H1 :2,70m & H2 :3,50m	m²	74,80		
105-D	Portes et portes fenêtres H :2,20m	m²	28,60		
105-E	Rideaux.	m²	74,80		
105-F	Socles.1x1 m² ; prof : 1m	U	6		
105-G	Faux plafond en staff lisse	m²	75		
106	Aménagement espace vert	m2	56,50		
107	Revêtement sol				
107-A	Carrelage similaire parquet	m2	75		
107-B	Granito lavé	m2	30		
108	Alimentation en électricité de la BUVETTE	Ens	1		
109	Tableau électrique BUVETTE	Ens	1		
110	Foyers lumineux	U	24		
111	Prises de courant				
111-A	Prise de courant 220 V + T (10A)	U	12		
111-B	Prise de courant 380 V + T (16A)	U	2		
112	Eclairage de sécurité.				
112-A	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (balisage)	U	2		
112-B	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité ambiance	U	2		
113	Appliques	U	5		
114	Hublots étanches	U	5		
115	Hublots simples	U	10		
116	Prise téléphonique.	U	1		
117	Prise antenne TV.	U	3		
118	Climatiseurs split-system	U	3		
119	Alimentation en eau potable	Ens	1		
120	Réfection de la plomberie	Ens	1		
121	Branchement aux égouts E.U	Ens	1		
122	Chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw.	U	1		
123	Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.	U	1		
124	Drainage périphérique.	ml	45		
125	Peinture vinyl sur enduits ext	m²	25		
126	Peinture vinyl sur enduits int	m²	235		
127	Peinture sur glycéro sur bois	m²	4		
TOTAL LA BUVETTE					
B / - La Terrasse 126 m²					

201	Aménagement cuisine de 13m²				
201-A	Delette en béton pour paillasse.	m2	4		
201-B	Marbre de carrière.	m2	4		
201-C	Evier.	Ens	1		
201-D	Branchement au réseau des égouts E.U.	Ens	1		
202	Aménagement espace consommation de 126m²				
202-A	Couverture en charpente.	m²	126		
202-B	Toiture - monopente à un seul versant.	m²	126		
202-C	Cloisons.	m²	33		
202-D	Fenêtres 1.7x 7 mxm	m²	11.9		
202-E	Rideaux.	m²	45		
203	Alimentation en électricité de la TERRASSE .	Ens	1		
204	Tableau électrique TERRASSE	Ens	1		
205	Foyers lumineux	U	11		
206	Prises de courant				
206-A	Prise de courant 220 V - T (10A)	U	8		
206-B	Prise de courant 380 V + T (16A)	U	2		
207	Eclairage de sécurité.				
207-A	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (ballage)	U	2		
207-B	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité ambiance	U	2		
208	Appliques	U	3		
209	Hublots simple	U	4		
210	Prise téléphonique	U	1		
211	Prise antenne TV	U	2		
212	Climatiseurs split-system	U	2		
213	Alimentation en eau potable	Ens	1		
214	Chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw.	U	1		
215	Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.	U	1		
216	Porte isoplane en aluminium 1.50x2.20mxm	U	1		
217	Peinture vinyle sur enduits int	m2	97		
218	Peinture vinyle sur enduits ext	m2	52		
TOTAL LA TERRASSE					
C / - Le kiosque					
301	Fouilles en pleine masse (100 x 0,5 m²)	m3	50		
302	Mise en remblais ou évacuation déblais	m3	50		
303	Hérisson	m2	50		
304	Armature de forme	Kg	250		
305	Forme	m2	50		
306	Chape	m2	50		
307	Regards visitables 0.40 x 0.40 m²	U	1		
308	Buses diam. 100 mm	ml	30		
309	Fourniture et pose d'un kiosque (3mx3m)	Ens	1		
310	Aménagement espace consommation	m2	27		
311	Alimentation en électricité KIOSQUE .	Ens	1		
312	Tableau électrique KIOSQUE	Ens	1		
313	Foyers lumineux	U	8		
314	Prises de courant	U	4		
315	Eclairage de sécurité.	U	2		
316	Appliques	U	2		
317	Hublots étanches	U	4		
318	Prise téléphonique.	U	1		
319	Alimentation en eau potable	Ens	1		
320	Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.	U	1		
321	Panneaux de Signalisation	U	3		
TOTAL LE KIOSQUE					
			TOTAUX HORS TAXES		
			T.V.A. (20 %)		
			TOTAUX T.T.C		

ARRETE LE PRESENT BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF A LA SOMME

DE:

Fait à Le
(Signature et cachet du concurrent)

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Appel d'offres n° 06/2017 relatif à La réalisation des travaux d'aménagement et d'installation de locaux pour le compte de la fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la sante, en deux lots distincts.

Lot n°2 : Aménagement d'une buvette, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital El Ghassani de Fès.

N° des prix	Désignation des prestations	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaires en DH (hors TVA)	Prix total
A / - Café & Snack					
401	Fouilles en puits ou trous	m3	10		
402	Fouilles en pleine masse	m3	16		
403	Fouilles en tranchées	m3	3		
404	Décapage de la couche superficielle	m3	30		
405	Mise en remblais ou évacuation déblais	m3	59		
406	Transplantation d'arbre sur site	U	10		
407	Aménagement espace consommation extérieur 64 m2				
407-A	Couverture en charpente	m²	64		
407-B	Toiture - multipente à un quatre versant -	m²	64		
407-C	Cloisons H : 2,70m	m²	51.20		
407-D	Portes / fenêtres : H 2,20m	m²	53.20		
407-E	Rideaux	m²	51.20		
407-F	Socle 1x1 m² : prof : 1m	m²	4		
408	Aménagement espace téréboutique	m2	4		
409	Décapage de l'enduit / int.	m2	270		
410	Décapage de l'enduit / ext.	m2	198		
411	Décapage du revêtement	m2	165		
412	Dépose : cadres / portes / fenêtres	Ens	1		
413	Dépose : plomberie / sanitaires	Ens	1		
414	Démolition maçonnerie de toute natures et de toutes épaisseur	m2	48		
415	Hérisson en pierres de 0,10 m	m2	120		
416	Forme de béton de 0,08 y/c armatures	m2	120		
417	Chape (revêtement poli)	m2	280		
418	Béton armé en élévation	m3	6		
419	Armatures pour béton armé	Kg	250		
420	Aménagement cuisine				
420-A	Dalette en béton pour paillasse	m2	4		
420-B	Marbre de Carrare	m2	4		
420-C	Evier	Ens	1		
420-D	Branchement au réseau des égouts E.U.	Ens	1		
421	Cloisons en brique creuses de 6 trous	m2	45		
422	Enduit extérieurs	m2	198		
423	Enduit intérieurs sur mur et plafonds	m2	270		
424	Pose et scellement de cadres	U	2		
425	Grès cérame de 30 x 30 m²	m2	135		
426	Plinthes en grès cérame	ml	54		
427	Grès cérame pour murs de 20 x 20 m²	m2	24		
428	Granito lavé	m2	180		
429	Plinthes en gravillons lavés	ml	48		
430	Faux plafond en staff lisse	m2	135		
431	Aide à la pose d'appareils sanitaire	U	2		
432	Dépose de l'installation électrique	Ens	1		
433	Alimentation en électricité CAFE/SNACK.	Ens	1		
434	Tableau électrique CAFE/SNACK	Ens	1		
435	Foyers lumineux	U	26		
436	Prises de courant				
436-A	Prise de courant 220 V + T (10A)	U	12		
436-B	Prise de courant 380 V + T (16A)	U	2		
437	Eclairage de sécurité.				

437-A	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (balisage)	U	2		
437-B	Blocs autonomes d'éclairage de sécurité ambiance	U	2		
438	Appliques	U	7		
439	Lustreries	U	1		
440	Hublots étanches	U	6		
441	Hublots simples	U	8		
442	Prise téléphonique.	U	1		
443	Prise antenne TV.	U	2		
444	Climatiseurs split-system	U	2		
445	Alimentation en eau potable.	Ens	1		
446	Réfection et réinstallation de la plomberie.	Ens	1		
447	Drainage des eaux pluviales.	ml	42		
448	Chauffe-eau électrique instantané 6 à 8 kw.	U	1		
449	Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.	U	1		
450	Fourniture et pose d'un lavabo sur dalle	U	2		
451	Fourniture et pose de WC à l'anglaise	U	2		
452	Fourniture et pose de robinets.	U	2		
453	Fourniture et pose des portes 0,70 x 2,15m ²	U	4		
454	Fourniture et pose porte 1,50 x 2,15 m ²	U	1		
455	Fourniture et pose porte métallique de 1,30 x 2,15 m ²	U	1		
456	Fourniture et pose grille de protection	m2	20		
457	Fenêtres coulissantes	m2	20		
458	Peinture vinyle sur enduits ext	m2	198		
459	Peinture vinyle sur enduits int.	m2	360		
460	Peinture glycéro sur bois	m2	18		
461	Peinture glycéro sur menuiserie métallique	m2	5		
462	Panneaux de Signalisation	U	1		
TOTAL CAFE & SNACK					
B/- kiosque					
501	Fouilles en pleine masse (100 x 0,5 m ²)	m3	50		
502	Mise en remblais ou évacuation déblais	m3	50		
503	Hérissos	m2	50		
504	Armature de forme	Kg	250		
505	Forme	m2	50		
506	Chape	m2	50		
507	Regards visitables 0,40 x 0,40 m ²	U	1		
508	Buses diam. 100 mm	ml	30		
509	Fourniture et pose d'un kiosque (3mx3m)	Ens	1		
510	Aménagement espace consommation	m2	27		
511	Alimentation en électricité KIOSQUE.	Ens	1		
512	Tableau électrique KIOSQUE	Ens	1		
513	Foyers lumineux	U	8		
514	Prises de courant	U	4		
515	Eclairage de sécurité.	U	2		
516	Appliques	U	2		
517	Hublots étanches	U	4		
518	Prise téléphonique.	U	1		
519	Alimentation en eau potable	Ens	1		
520	Extincteur à Poudre classe ABC de 5 kg.	U	1		
521	Panneaux de Signalisation	U	1		
TOTAL LE KIOSQUE					
TOTAL HORS TAXES					
				T.V.A. (20 %)	
				TOTAL T.T.C	

ARRETE LE PRESENT BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF A LA SOMME

DE:

Fait à Le
(Signature et cachet du concurrent)

ANNEXE
PLANS DE REPERAGE DES OUVRAGES



PLAN DE REPERAGE DE LA BUVETTE
HOPITAL PROVINCIAL DE KHENIFRE



Hall Hopital

7,00m²

5,85m²

20,75m²

74,25m²

Terrasse

56,50 m²

Espace Vert

13,50m

1,5m

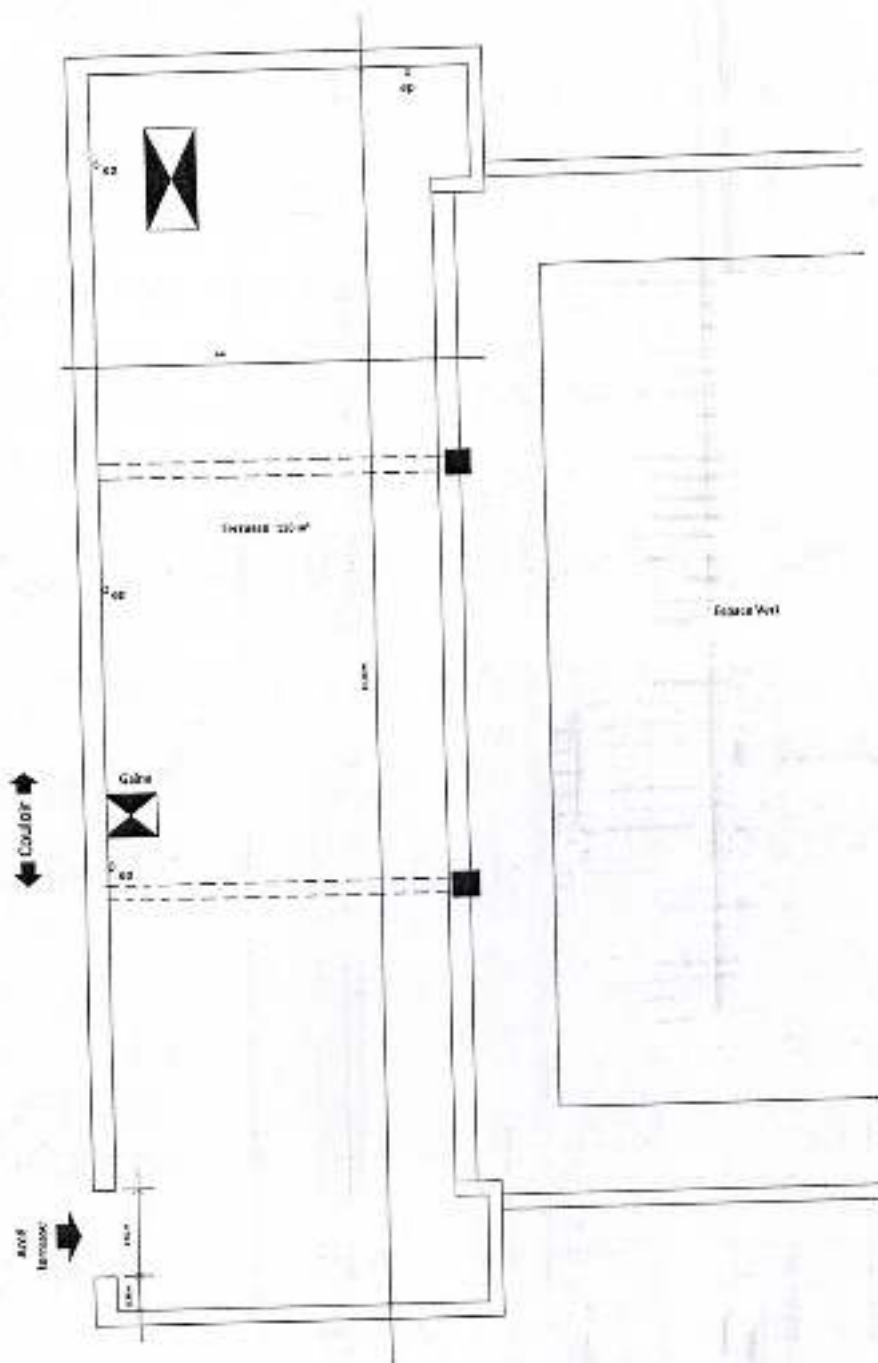
5,50m

La Buvette de l'Hopital de Kénifra

PLAN DE REPERAGE DE LA TERRASSE
HOPITAL PROVINCIAL DE KHENIFRA

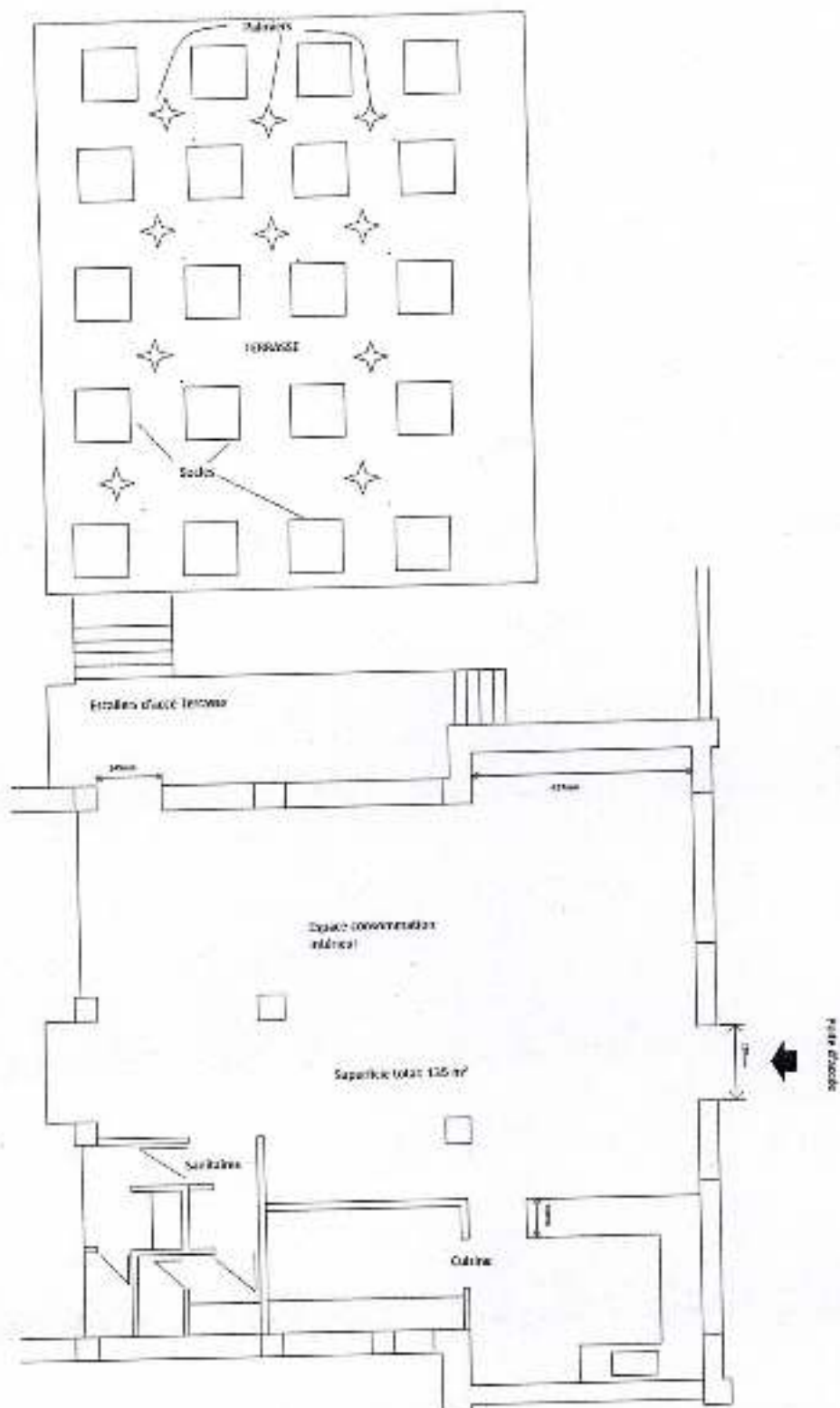


Fondation Hassan II
N°10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100



La Terrasse
Hopital de Kénifra

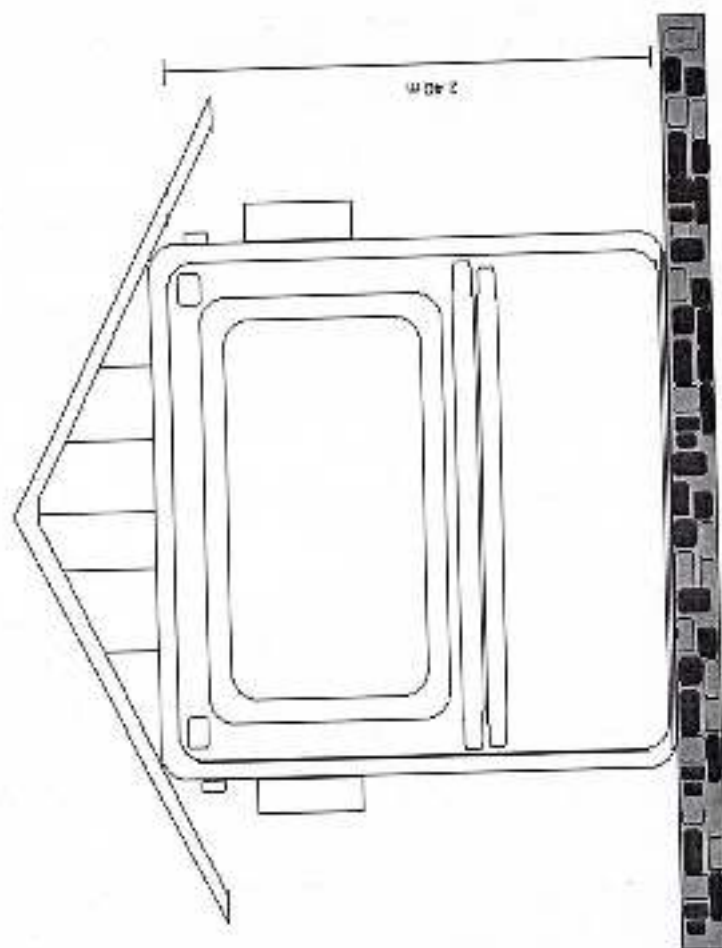
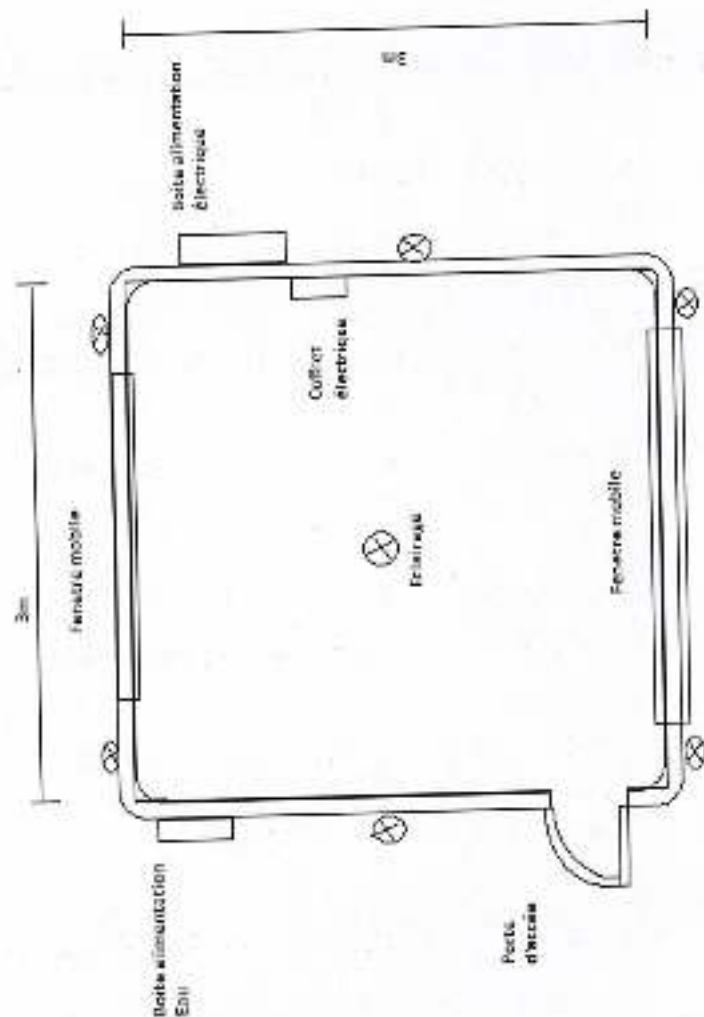
PLAN DE REPERAGE DU CAFE & SNACK
 HOPITAL EL GHASSANI DE FES



Plan du Café & Snack de
 l'Hôpital El Ghassani de Fès

PLAN DE DETAIL DES KIOSQUES

Vues de face et derrière du Klosque





APPEL D'OFFRES N° 06/2017

Relatif à La réalisation des travaux d'aménagement et d'installation de locaux pour le compte de la fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, en deux lots distincts :

Lot n° 1 : aménagement d'une buvette et d'une terrasse, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital provincial de Khénifra.

Lot n°2 : aménagement d'une buvette, fourniture et installation d'un kiosque à l'hôpital El Ghassani de Fès.

Passé par appel d'offres sur offres de prix en application de l'article 9, l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

L'ENTREPRISE(1)

Rabat Le

LE MAITRE D'OUVRAGE


Président de la Fondation Hassan II
Pour la Promotion des Œuvres Sociales
du Personnel du Secteur Public de la Santé

Rabat Le04.DEC.2017

(1) : Signature et cachet du prestataire avec mention « Lu et Accepté »